



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2021

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbatia



BE
Observatoire
de l'émergence
en Afrique

O
MA

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2021

MAMOUDOU GAZIBO ET OLIVIER MBABIA



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2021

MAMOUDOU GAZIBO ET OLIVIER MBABIA

Mamoudou Gazibo est professeur titulaire de science politique à l'Université de Montréal et coordonnateur du PRAME et de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA).

Olivier Mbabia est chercheur, coordonnateur-adjoint du Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) et de l'OBEMA.

BE
O
MA
Observatoire
de l'émergence
en Afrique

L'observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) est la première organisation à se dédier exclusivement au suivi et à l'accompagnement des dynamiques d'émergence en Afrique. Il s'est fixé plus particulièrement les objectifs suivants :

- Produire l'index de l'émergence en Afrique ;
- Élaborer un guide de l'émergence en Afrique. Ce document tire les principales leçons du l'index en fera ressortir et expliquer plus en détails les aspects favorisant ou retardant l'émergence afin d'aider à la formulation des politiques d'émergence ;
- Faire le recensement régulier des nouvelles et des initiatives sur la question de l'émergence ;
- Proposer aux pays et agences impliqués dans les efforts d'émergence une expertise sur tous les aspects de l'émergence en réunissant les meilleurs spécialistes de la question.

Le Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) est rattaché au Département de science politique de l'Université de Montréal, et est une unité affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CERIUM). Le PRAME est le pôle politique du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA).

Il a été créé en 2013 à l'initiative de son Coordonnateur, le Professeur Mamoudou Gazibo, à la suite de plusieurs années de réflexion et de recherches engagées d'abord sur les interactions entre la Chine et l'Afrique, et élargies par la suite aux autres pays émergents. Il naît à un moment où l'engagement multiforme des pays émergents ainsi que les activités de leurs entreprises transnationales et de leurs ressortissants progressent à un rythme sans précédent.

Le PRAME est le premier regroupement de recherche dont le principal objectif est de contribuer à une meilleure connaissance des enjeux contemporains et des dynamiques institutionnelles, politiques, économiques et culturelles induits par les interactions entre l'Afrique et les pays émergents

Ainsi, le PRAME se consacre à l'analyse des enjeux touchant à la fois à l'Afrique et aux pays émergents qui s'y impliquent. Les recherches des membres s'articulent autour de trois principales dimensions: a) Afrique ; b) Monde émergent-Afrique ; c) Monde émergent-Afrique-Puissances africaines traditionnelles.

Couverture et conception graphique :

Fanny Gonzalez Gozalbes | ANCRE Agence créative de communication digitale

© PRAME & OBEMA 2021

Tous droits réservés. Publié en août 2021

ISBN 978-2-924907-05-4

514-343-6111 (ext. 54438)

prame@umontreal.ca

www.prame.umontreal.ca

SOMMAIRE

9		Avant-propos
11	CONTEXTE, JUSTIFICATION ET SPÉCIFICITÉ	
17		Structure de l'index de l'émergence en Afrique
18		Indicateurs non retenus et analyse statistique
24	PRINCIPAUX RÉSULTATS	
26		Carte de l'émergence en Afrique
28		Index 2021 : Observations
29		Comparaisons interrégionales
34	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	
35		Répartition des pays
36	Encadré. Les capacités institutionnelles comme la base de tout développement	
38		Focus Ghana
39	POLITIQUE	
40		Répartition des pays
41	Encadré. Quand le politique détermine le succès des politiques de développement	
43		Focus Algérie
44	ÉCONOMIQUE	
45		Répartition des pays
46	Encadré. Libre échange africain : facteur de croissance et de prospérité ?	
49		Focus Ouganda
50	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	
51		Répartition des pays
52	Encadré. Capital humain et émergence en Afrique	
55		Focus Congo
56	SOCIÉTÉ	
57		Répartition des pays
58		Focus Angola
59	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	

64

MÉTHODOLOGIE

69

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES

80

Scores des 25 indicateurs par pays

Avant-propos

Après les deux premières éditions parues respectivement en 2017 et en 2019, nous en sommes à la troisième édition de l'index de l'émergence en Afrique. Nous avons déjà exposé l'origine de cette initiative dans les versions précédentes et les lecteurs peuvent retrouver cette explication en les consultant. Rappelons simplement qu'elle est née d'une part, de la collaboration entre les deux auteurs dont les intérêts de recherche couvrent un grand nombre de pays émergents (Chine, Brésil, Turquie, Corée du Sud) et, d'autre part; de la multiplication de plans nationaux et continentaux ambitionnant de placer les pays et le continent sur une trajectoire d'émergence. Notre ambition a alors été, non pas de confirmer ou de critiquer ces ambitions, mais de développer un outil permettant de voir concrètement ce que font les pays, l'état de leur évolution et de produire des comparaisons permettant de déceler les bons et les mauvais indicateurs de l'émergence.

Cette troisième édition intervient dans un contexte particulier marqué par la pandémie du Covid 19 qui a totalement bouleversé le fonctionnement des sociétés partout dans le monde. Il est vrai que la catastrophe sanitaire annoncée et attendue en raison de la faiblesse des États africains n'a –pour le moment du moins- pas eu lieu. Toutefois, il n'y a pas de doute que les contraintes importantes qu'elle a imposées aux économies des pays développés seront aussi ressenties en Afrique, un continent extrêmement vulnérable aux chocs externes.

Ainsi, dans une étude de l'Agence française de développement (AFD) parue en 2021, Yasmine Osman, macroéconomiste au sein du département Afrique estime qu'« aucun des chocs enregistrés ces trente dernières années – ni la crise financière de 2008, ni les Printemps arabes en 2011 – n'avait eu un tel impact sur l'activité. Le PIB sur le continent africain a ainsi reculé pour la première fois en 30 ans en 2020 et cette récession a touché 40 des 54 pays africains»¹.

A titre d'exemples, l'entrée en vigueur de la zone de libre échange continentale a dû être reportée ; les frontières se sont fermées, contribuant au ralentissement sans précédent de l'activité économique et dans de nombreux pays, les pouvoirs ont profité des mesures sanitaires pour réduire l'espace politique.

1 <https://www.france24.com/fr/afrique/20210121-en-afrique-la-crise-%C3%A9conomique-a-davantage-circul%C3%A9-que-le-covid-19>, consulté le 29 mars 2021.

Il est tôt –compte tenu du décalage temporel des données disponibles pour cet exercice- pour voir l'impact sur les indicateurs que nous utilisons. Mais il est clair que l'effet sera perceptible dans les années à venir.

Pour l'heure, nous espérons, comme pour les éditions précédentes, contribuer à une meilleure compréhension des bonnes pratiques et des meilleures stratégies permettant de faire des ambitions d'émergence, une réalité bénéfique aux peuples africains.

CONTEXTE,
JUSTIFICATION ET
SPÉCIFICITÉ

Contexte

Promu par l'économiste néerlandais Antoine van Agtmael au début des années 1980, le concept d'émergence a fait une entrée fracassante dans le discours économique et politique en Afrique depuis la fin des années 2000. Il est vrai qu'une décennie plus tôt, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait initié un programme d'étude baptisé « Afrique émergente ». Le critère principal mis de l'avant alors pour constater l'émergence était l'existence d'une croissance économique soutenue permettant de multiplier par deux le PIB d'un pays en une vingtaine d'années (Berthélemy et Söderling 2000). Mais l'appropriation du concept par les pays africains a été soudaine et massive. Ainsi, sur 54 pays africains, 37 ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent dans un horizon plus ou moins lointain (Mar Dieye, 2017). La vision qui transparait dans la plupart de ces plans est essentiellement économique, rappelant la troisième des cinq étapes de la croissance économique de Walt W. Rostow (1952), à savoir celle dite du décollage.

Cette mode de l'émergence s'explique d'abord par un changement idéologique à la fin des années 1990, marquées par l'affirmation de plus en plus récurrente d'une forme de vision de la place de l'Afrique dans le monde. Cette vision était préfigurée dans le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD, 2001), qui ambitionnait d'atteindre pour le continent, un taux de croissance du PIB de 7% par an à l'horizon 2015, mais aussi une série d'objectifs en matière de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Elle était contenue aussi dans le concept de renaissance africaine promu en Afrique du Sud par le président Thabo Mbeki à son arrivée au pouvoir en 1998; concept axé sur des changements économiques, mais surtout idéologiques: L'Afrique devait être le continent du 21ème siècle après des siècles de domination. Cette vision du monde se retrouve enfin dans l'agenda 2063: l'Afrique que nous voulons, élaboré par l'Union africaine en 2015, qui reprend le concept de renaissance et articule sept grands objectifs parmi lesquels l'intégration, la paix, le développement et le bien-être social. En mars de la même année, la 8e Conférence des ministres conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA) demandait expressément à la Commission de l'UA, à la CEA et à la Banque africaine de développement de «mettre au point un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains» (CEA 2015).

L'émergence est aujourd'hui devenue une véritable croyance, alimentée aussi par le nouveau regard porté sur l'Afrique par les médias et les grandes firmes financières internationales. Ainsi, à la vision pessimiste d'une Afrique « mal partie » (Dumont, 1962) « sans espoir » (The Economist, 2000), qui « refuse le développement » (Kabou, 1991)

et « se meurt » (Smith, 2003), succède une vision optimiste décrivant un « continent d'avenir » (Foirry, 2006) qui « se refait » (Favreau et Fall, 2007), « bouge » (Alternative Internationale, 2013), « s'éveille » (Le Point, 2014), et prend définitivement son « envol » (The Economist, 2011; Le Monde Diplomatique, 2015). De grandes firmes internationales évoquent par ailleurs des « lions d'Afrique » pour illustrer la forte accélération du PIB dans certains pays, la progression dans les secteurs des télécommunications, de la banque et des infrastructures ainsi que l'augmentation de l'investissement direct étranger (McKinsey Global Institute 2010; 2016). Ainsi, entre 2001 et 2010, six des dix pays avec le taux de croissance économique le plus élevé au monde étaient africains (Angola 1er, Nigeria 4e, Éthiopie 5e, Tchad 7e, Mozambique 8e, et Rwanda 10e). Au-delà des taux de croissance économique appréciables, certains auteurs évoquent une « myriade d'opportunités » incluant la solidification des processus de démocratisation, la diversification des partenaires internationaux (Chine, Inde, Turquie, Corée, Brésil...), la fin de la crise de la dette, la densification de la classe moyenne et les rattrapages technologiques (Mahajan 2009 ; Radelet 2010 ; Rotberg 2013 ; Brunel 2014).

Justification

Cependant, en dépit de cette agitation, il n'y a pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence. Celle-ci reste sous-tendue par l'idée de bonds économiques tout en s'inspirant implicitement de la trajectoire des États développementaux asiatiques (Routley 2014). Les tentatives de définition de l'émergence dépendent des approches sur le sujet, dont au moins deux méritent d'être présentées ici. La première considère l'émergence du point de vue de la finance internationale à qui l'on doit l'expression « marché émergent ». Le critère de définition ici est la grande attractivité des marchés dans lesquels placer les capitaux à l'étranger, notamment dans les pays en développement (van Agtmael 2007). Le Fonds monétaire international (FMI) fait ainsi référence à des marchés de capitaux des pays en développement qui ont libéralisé leurs systèmes financiers pour promouvoir les flux de capitaux et qui sont largement accessibles aux investisseurs étrangers (FMI, 2006). La deuxième approche est d'inspiration académique. Ici, on tente surtout d'appréhender l'impact du phénomène de l'émergence sur la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux. En conceptualisant les BRIC, l'économiste Jim O'Neill anticipe la croissance du PIB du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, soulignant que le poids de certains pays de ce groupe était déjà, à ce moment-là (en 2001), plus grand que celui de certaines économies du G7 (O'Neill 2001). Pour d'autres, il convient de retenir trois critères de mesure: une croissance forte et soutenue dans un contexte économique et social encore marqué par une grande pauvreté, une relative stabilité institutionnelle et une volonté de puissance qui suscite des appréhensions car les émergents s'affirment sur la scène internationale aux dépens

des puissances issues des vagues de développement antérieures (Jaffrelot 2008; Coussy 2008).

C'est en mobilisant ces sémantiques de l'émergence que des équipes dirigeantes de certains pays en développement labellisent et justifient leur ambition et leurs éventuels projets de modernisation et de développement économique. Cette tendance se manifeste concrètement par l'adoption des «Programme de transformation économique», «Plan Émergence», «Vision», «Plan stratégique», etc. (Malaisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Gabon). Or, les contextes africains ont leurs particularités et plusieurs éléments des conceptualisations habituelles (financiers, de jeux de puissance et d'influence) y sont faibles, voire inexistants. Il faut donc dresser l'état des enjeux, potentialités et meilleurs points d'entrée permettant de percevoir les limites ou possibilités d'émergence des pays africains (Nialé Kaba et alii 2017).

Spécificité

L'index développé ici a deux principales particularités. D'une part, il tente de trouver un équilibre entre une vision axée sur les performances économiques qui sont du reste indispensables et des aspects non économiques qui le sont tout autant car ils conditionnent parfois la possibilité des performances économiques ou la contribution de ces performances à l'émergence. D'autre part, il tente de tenir compte des leçons tirées de l'expérience des États développementaux précédents, notamment asiatiques, tout en adaptant la démarche à la particularité des situations africaines d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous définissons l'émergence comme *un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité*. A partir de cette définition, l'accent est mis sur trois éléments principaux.

D'abord, l'émergence est un phénomène multidimensionnel et contextuel. Pour saisir ces caractéristiques nous avons bâti un modèle à cinq dimensions et 25 indicateurs permettant de saisir les dynamiques éventuelles (ou non) d'émergence. Ce choix découle d'une importante revue de la littérature sur le développement, les États développementaux et les États africains afin de déceler d'une part, les aspects universels présents partout lorsqu'on parle d'émergence; et d'autre part, les aspects de l'émergence qui sont spécifiques à l'Afrique. Ainsi, dans cette édition, la seconde dimension se concentre beaucoup sur l'État et ses capacités. Alors que depuis les années 1980 on a assisté à un affaiblissement de l'État, il apparaît de plus en plus clairement que sans un État capable, l'émergence restera illusoire. D'autre part, dans la lignée de l'édition précédente, la stabilité démocratique reste

un indicateur important, pas tant pour qu'advienne l'émergence que pour la rendre durable. Les pays asiatiques dont plusieurs pays africains s'inspirent ont généralement émergé dans des contextes autoritaires avant de se démocratiser pour certains (Corée, Taiwan). En Afrique au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi des obstacles à sa réalisation et encore plus à sa durabilité, comme la crise ivoirienne nous l'a démontré. Un pays d'Afrique aspirant à émerger durablement ne peut pas se contenter d'être stable. Cette stabilité doit être fondée sur les règles institutionnelles acceptées.

Ensuite, bien que cet index montre –comme tout index- une sorte d'instantané du phénomène, il part en réalité du principe que l'émergence renvoie à l'idée de seuil, de mouvement, de changement par rapport à un état et ce, dans une diversité de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Ainsi, la seule croissance économique, même soutenue sur une longue période, ne signifie pas émergence si elle ne s'accompagne pas de transformations aussi soutenues sur les autres dimensions, notamment dans la vie quotidienne des populations.

Enfin l'émergence ne doit pas être confondue avec la taille de l'économie. Des pays économiquement forts peuvent être en voie de déclin, comme cela est arrivé à l'Argentine qui est passé d'une des principales économies du monde à une économie classée au Sud. Ainsi, la grande taille des économies du Nigeria ou du Cameroun à l'échelle africaine ne place pas ces pays dans le peloton de tête alors que des petits pays dynamiques sur plusieurs plans comme Maurice ou le Botswana y figurent. Il est à noter que l'émergence, si elle s'observe, peut-être à dimensions variables dans un même pays qui peut performer ici mais pas là. Le classement global cache donc des disparités importantes entre pays, et dans un pays, entre domaines et indicateurs.

Comme pour les premières éditions, l'index couvre tous les pays du continent. Les 54 pays sont évalués chacun sur 5 dimensions thématiques et sur 25 indicateurs. Cela donne 1350 entrées à partir desquelles il est possible d'observer et de comparer les pays et, éventuellement, de tirer des leçons. Nous avons procédé à une permutation de deux indicateurs (gestion publique et transparence) suite à des modifications apportées par la source dans leur définition théorique. Constatant que le volet « En droit » des indicateurs changeait peu d'année en année, Africa Integrity Indicators a décidé de mettre uniquement l'accent sur les volets « En pratique » de ceux-ci (Cf. Description détaillée des indicateurs en Annexe). En conséquence, tandis que «Gestion publique» fait désormais partie de la dimension Politique, «Transparence» figure dans la dimension Capacités institutionnelles.

Comme pour la version précédente, les pays sont répartis en cinq quintiles. Pour des raisons de clarté du classement, les pays du quintile supérieur sont dits “Émergents” c’est-à-dire engagés dans un processus de transformation économique soutenue dans un contexte socio-politique inclusif et institutionnel stable susceptible d’en assurer la soutenabilité. Le “Seuil” désigne les pays du quatrième quintile, qui sont à la limite au-delà de laquelle pourrait s’amorcer le processus d’émergence. Les pays de la catégorie que nous nommons “Potentiel”, ceux des deuxième et troisième quintiles, sont des pays qui, certes, possèdent des ressources et des capacités importantes, mais qui ne réussissent pas encore à les mobiliser en vue de l’émergence. Le terme “Autre” correspond aux pays du quintile inférieur dont les performances ne permettent pas, en ce moment du moins, de les positionner sur la voie de l’émergence. Tel que précisé dans la première version de l’index, les catégories Émergent – Seuil – Potentiel - Autre obéissent plus à une logique de classification que de situation absolue étant donné que ces catégories peuvent s’interpénétrer.

La dimension politique comporte cinq indicateurs : stabilité démocratique, leadership, corruption, gestion publique et absence de troubles sociaux. On constate une corrélation importante entre le niveau de démocratisation d’un pays et ses performances globales dans cette dimension. Ainsi, si on se réfère au classement du think tank américain Freedom House, on constate que les pays considérés comme libres (donc démocratiques) se retrouvent quasiment tous en tête de liste dans cette catégorie. Cela souligne le lien fort entre la qualité de la démocratie et la gouvernance en général, comme on peut également le voir dans l’index africain de la gouvernance de Mo Ibrahim. La stabilité démocratique est un indicateur discriminant ici. Quoique son poids ne soit pas quantitativement pondéré dans cette analyse, au plan qualitatif, il est très important en ce sens qu’il détermine la soutenabilité ou la confiance en l’émergence lorsqu’il y en a. C’est pourquoi derrière le rang général, il faut voir aussi les performances des pays sur chacun des indicateurs de la composante.

L’Égypte et le Rwanda font figure ici d’exception en ce sens qu’ils appartiennent à la catégorie des pays non libres selon Freedom House, ce qui leur donne un score faible sur l’indicateur de la stabilité démocratique. Leur émergence se fait donc dans un contexte politique autoritaire similaire à celui des pays asiatiques comme Singapour ou la Corée du Sud et explique leurs performances ailleurs (notamment Rwanda) en matière de leadership, d’appareil de sécurité et de gestion publique. Cependant, l’environnement politique africain en général étant aux demandes et à l’ouverture démocratique, l’enjeu pour de tels pays est de créer un consensus national permettant de mettre la dynamique d’émergence à l’abri de toute instabilité. En ce sens, d’autres pays comme Maurice, le Botswana ou le Ghana ont une émergence plus institutionnalisée car elle repose sur des bases politiques plus certaines et plus durables.

Structure de l'index de l'émergence en Afrique

Index de l'émergence en Afrique	I Capacités institutionnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Efficacité gouvernementale 2. Capacité statistique 3. Transparence 4. Appareil de sécurité 5. APD nette reçue
	II Politique	<ol style="list-style-type: none"> 6. Stabilité démocratique 7. Leadership 8. Corruption 9. Gestion publique 10. Absence de troubles sociaux
	III Économique	<ol style="list-style-type: none"> 11. Intégration régionale 12. Climat des affaires 13. Secteur rural 14. Infrastructures 15. Croissance du PIB
	IV Développement humain	<ol style="list-style-type: none"> 16. Capital humain 17. Taux d'alphabétisation 18. Enseignement supérieur 19. Émigration des personnes qualifiées 20. Égalité de genre
	V Société	<ol style="list-style-type: none"> 21. Accès à l' eau potable 22. Accès à l'électricité 23. Espérance de vie 24. Inégalités de revenu (Gini) 25. Protection sociale

Le problème de la disponibilité des données

Une des difficultés majeures de l'examen de l'état du développement en Afrique demeure le déficit criant de données complètes. C'est ce que soulignait l'auteur de « Africa's Statistical Tragedy », économiste en chef de la région Afrique pour la Banque mondiale, quand il constatait la déficience des capacités au sein des institutions statistiques nationales (Devarajan 2013).

Aujourd'hui encore, la plupart des pays africains ne produisent pas des statistiques de qualité pourtant nécessaires à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement. Selon l'Union africaine, en dépit des développements considérables enregistrés par le système statistique africain au cours de ces dernières années, un décalage important existe entre l'offre et la demande en informations statistiques à des fins de développement. Elle souligne ainsi que « les données statistiques de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace et produites par le système statistique africain, sont quasiment inexistantes » (UA 2009). C'est consciente du besoin de renforcement de la coordination des activités statistiques sur le continent que la Charte africaine de la statistique, adoptée en 2009 et entrée en vigueur en 2015 entend, entre autres, servir de cadre d'orientation et d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique ; et contribuer à l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données statistiques (UA 2009).

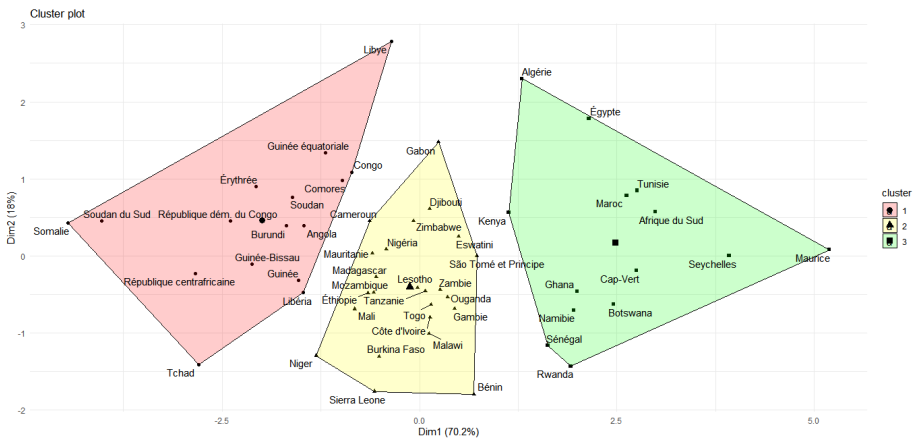
Plusieurs indicateurs qui auraient été idéalement adaptés à la mesure de l'émergence ont dû être écartés en raison de données manquantes. À titre d'exemple, les indicateurs 'classes moyennes' et 'retour de la diaspora' auraient été d'excellentes mesures supplémentaires en raison de leur impact considérable sur les perspectives de développement et du fait qu'ils sont des signes avant-coureurs et/ou des conséquences d'une émergence économique, qu'ils dénotent de comportements politiques et donnent la mesure du niveau de sécurité humaine et des standards de vie, etc. Ainsi, le retour des expatriés dans leur pays d'origine est largement perçu comme bénéfique. On l'observe clairement avec le retour des scientifiques, ingénieurs et étudiants en Chine, comme cela a été le cas pour la Corée du Sud et Taiwan auparavant. Mais les données sont indisponibles pour la majorité des pays d'Afrique. De même, il n'a pas été possible d'avoir des données complètes relatives aux dépenses pour l'éducation et celles des politiques d'éducation et de R&D qui sont des engagements et investissements sur le long terme. Il convient donc d'espérer une amélioration de la quantité et de la qualité des données statistiques produites par les pays africains. Cela permettrait une évaluation plus globale

et plus précise des potentialités d'émergence en Afrique. Du reste, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique disent vouloir s'y atteler à travers la 'Révolution des données' statistiques, décrite comme « une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement » (CEA 2015).

Carlos Lopes relève la qualité déplorable des données africaines, qu'il attribue au recours à des méthodologies et plans d'échantillonnage obsolètes ainsi qu'à l'absence de données proches de la réalité (Lopes 2019 : 3). Pour ce professeur à l'Université de Cape Town : « Nous avons effectivement ce défi de la connaissance, de la qualité du diagnostic par conséquent, à cause de la faiblesse de l'appareil statistique en Afrique. Cela se décline de différentes façons. Par exemple, les comptes nationaux qui sont un élément essentiel pour pouvoir avoir un bon aperçu des économies ne sont pas à jour dans la plupart des pays. Il y a seulement 16 pays africains qui ont les comptes nationaux à jour. Donc ça veut dire qu'on ne connaît pas exactement la structure de l'économie [...] Nous avons le problème des registres civils et tout ce qui est lié à ce qu'on appelle statistiques vitales qui sont vraiment très en retard dans la plupart des pays et qui ne correspondent pas aux besoins de planification. Et finalement nous avons le problème de tout ce qui est lié à la terre même, c'est-à-dire le registre de propriété, le registre foncier, le registre immobilier. Et avec ce désert de connaissance, on fait des approximations, on fait des projections » (Lopes 2019).

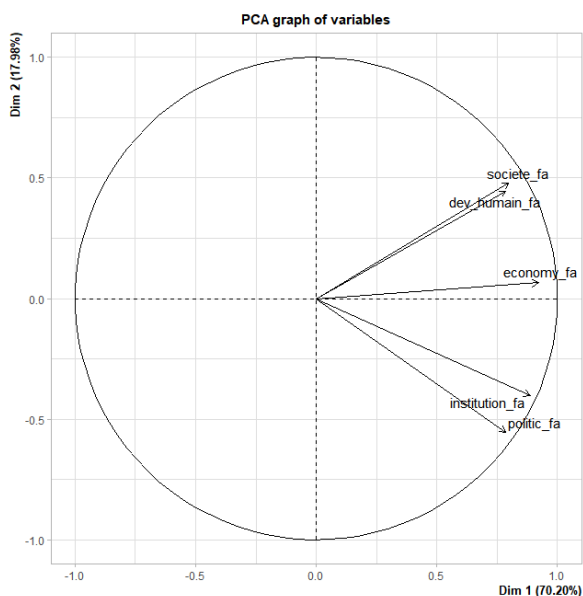
le Cap-Vert et le Botswana. La visualisation des pays dans la figure 1 sur les axes de l'ACP permet de dégager les principales tendances entre pays ainsi que les similarités et différences entre ces pays. Toutefois, l'interprétation visuelle de l'ACP est tributaire de la qualité des représentations (surtout dans le cas de la composante 2) et elle ne permet pas toujours d'établir de façon formelle le nombre optimal de groupes de pays.

Figure 2. Profil des pays africains et répartition en groupes



Une analyse approfondie des résultats de l'ACP par la méthode de clustering intitulée K-means permet d'affirmer que les 54 pays africains peuvent être repartis en 3 principaux groupes. Ces groupes sont représentés dans la figure 2 ci-dessus. Le premier groupe est formé par les pays représentés dans la zone rouge tels que la Somalie, le Soudan du Sud, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Angola, les Comores, le Congo. Le deuxième est formé par les pays représentés en jaune parmi lesquels se trouvent le Niger, le Burkina Faso, le Cameroun, le Bénin, la Zambie, l'Ouganda, etc. Le troisième groupe enfin est formé par les pays représentés en vert tels que le Kenya, le Sénégal, le Botswana, le Maroc, l'Algérie, l'Afrique du Sud, les Seychelles, Maurice.

Figure 3. Profil des construits ou scores d'émergence



La figure 3 permet de mettre un label (une sorte de nom explicatif) sur les 3 groupes de pays obtenus par la méthode des K-means dans la figure 2. La figure 3 révèle deux faits importants. Premièrement l'axe 1 (ou composante 1) de l'ACP est fortement (positivement) corrélé avec toutes les variables scores (toutes situées à droite du graphique dans la figure 3) que sont les variables politique, institutions, économie, développement humain et société. L'axe 1 de l'ACP est donc une sorte d'axe de l'émergence. On peut donc déduire des figures 1 et 2 que, plus un pays est à gauche, moins il est émergent. C'est le cas de la Somalie et du Sud Soudan par exemple. Inversement, dans la figure 1 et la figure 2, plus un pays est à droite, plus ce dernier est émergent. C'est le cas par exemple des pays comme les Seychelles, l'Afrique du Sud et Maurice. En outre, la figure 2 et la figure 3 permettent de déduire que les pays africains sont repartis en trois groupes : le groupe des pays moins avancés colorés en rouge, celui des pays intermédiaires en jaune et enfin le groupe des émergents colorés en vert.

Deuxièmement, l'axe 2 de la figure 3 (l'axe vertical) montre également que les 5 scores ou variables censées décrire l'émergence peuvent être regroupées en 2 familles: la première famille de variables est formée par les variables institution et politique (variables située en bas à droite de la figure 3) et la seconde famille est formée par les variables économie, développement humain et société (variables situées en haut à droite de la figure 3). Ainsi, indépendamment des groupes obtenus par la méthode des K-means, force est

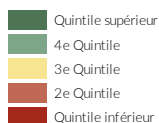
de constater que tous les pays dans les figure 1 et 2 situés à l'extrême verticale au-dessus de 1.5 comme la Libye, l'Algérie et l'Égypte sont pays ayant de fortes économies, un fort développement humain, une forte société mais un faible score au niveau des institutions et de la politique. Dans une moindre mesure, on note l'inverse de la constatation précédente dans le cas du Rwanda et du Sénégal. Bien que ne faisant pas partie du groupe des pays émergents représentés en vert, le Bénin se démarque cependant du groupe des pays en jaune par son très bon score au niveau de la politique et des institutions.

De ce qui précède, il est possible de dire que quand on parle de l'émergence, il y a une dimension qui a trait à l'économie, la société et le développement humain et une autre dimension qui porte sur les institutions et la politique. C'est ce qui pourrait expliquer les nuances ou différences entre pays au sein même des groupes de pays obtenus par la méthode des K-means. Par exemple, dans le troisième groupe des pays émergents colorés en vert, certains comme le Cap-Vert et le Botswana se distinguent plus au niveau de leur score en politique et par la qualité de leurs institutions. En revanche d'autres pays du groupe des pays «au seuil» de l'émergence comme l'Algérie et l'Égypte se distinguent davantage par leur niveau de société et de développement humain. Enfin, des pays comme les Seychelles et Maurice se démarquent positivement tant au niveau du score des institutions et de la politique que du point de vue du niveau de leur économie, de leur société et de leur niveau en matière de développement humain.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Principaux résultats

Tableau 1. L'émergence en Afrique, performances globales



Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon.
 Les couleurs représentent les groupes obtenus à la suite du calcul des quintiles de l'échantillon des 54 pays du continent africain.

Rang	Pays	Moyenne globale	Capacités institutionnelles	Politique	Économique	Développement humain	Société
1	Maurice	74.0	73.4	72.5	66.1	66.0	92
2	Seychelles	64.9	59.2	58.1	59.9	58.0	89.7
3	Afrique du Sud	63.3	58.8	58.0	61.9	56.2	81.9
4	Cap-Vert	61.8	61.1	60.5	53.1	49.1	85.2
5	Botswana	60.9	55.0	73	46.2	54.8	75.5
6	Tunisie	59.9	50.4	47.9	55.3	54.1	91.9
7	Maroc	59.4	53.7	44.1	61.6	49.5	88.4
8	Ghana	58.5	57.8	62.2	48.1	47.1	77.6
9	Namibie	57.2	54.3	64.6	43.4	54.8	69.0
10	Sénégal	56.2	58.4	62.1	48.1	37.7	75.1
11	Égypte	55.6	47.7	26.2	62.3	51.4	90.7
12	Rwanda	52.7	58.4	44.3	55.7	45.0	60.2
13	São Tomé et Príncipe	52.6	44.1	58.7	37.6	45.3	77.4
14	Algérie	52.4	40.2	26.9	44.6	58.1	92.2
15	Kenya	52.1	47.7	40.4	51.6	50.4	70.4
16	Bénin	51.8	55.5	65	41.4	35.9	61.3
17	Gambie	48.6	45.5	47.1	45.4	35.7	69.6
18	Gabon	48.2	38.4	32.7	39.1	49.3	81.8
19	Zambie	47.8	46.2	45.9	42.9	45.8	58.5
20	Ouganda	47.7	51.1	40.4	45.8	43.8	57.5
21	Malawi	47.5	50.2	49.3	40.6	41.4	56.2
22	Djibouti	47.1	43.2	33.3	44.9	43.6	70.5
23	Côte d'Ivoire	47.1	50.1	42.7	39.6	34.8	68.4
24	Togo	47.0	48.3	43.3	39.7	41.0	62.8
25	Eswatini	47.0	49.5	27.4	42.8	46.3	69.1
26	Tanzanie	46.9	44.9	44.9	42.3	43.5	59
27	Lesotho	46.9	43.9	47.5	39.1	44.7	59.3
28	Nigéria	44.6	44.1	34.9	39.8	40.0	64.2
29	Zimbabwe	44.4	41.9	28.6	41.7	50.7	59.4
30	Madagascar	44.4	44.1	42.1	37.6	44.9	53.5
31	Mali	44.3	37.0	50.4	41.8	26.0	66.6
32	Libye	43.8	23.1	17.5	45.5	54.8	78.2
33	Burkina Faso	43.7	46.9	44.5	43.6	34.2	49.6
34	Mozambique	43.7	45.4	38.5	43.2	38.8	53.0
35	Sierra Leone	43.5	50.9	46.9	34.9	32.4	52.5
36	Comores	43.3	31.1	36.9	36.5	38.6	73.8
37	Éthiopie	42.8	43.4	36.6	39.0	37.7	57.6

Rang	Pays	Moyenne globale	Capacités institutionnelles	Politique	Économique	Développement humain	Société
38	Mauritanie	42.7	44.0	27.8	41.2	35.6	65.2
39	Cameroun	41.8	39.7	24.5	38.0	42.3	64.9
40	Congo	41.6	34.1	24.6	35.8	44.6	69.1
41	Guinée équatoriale	41.5	31.7	30.3	30.9	50.0	64.7
42	Libéria	40.1	40.2	38.5	29.8	34.0	58.1
43	Niger	39.9	41.8	41.1	38.0	28.2	50.7
44	Guinée	39.7	36.0	37.4	34.2	30.7	60.3
45	Angola	38.4	35.8	24.8	32.8	41.1	57.7
46	Burundi	38.0	33.9	28.8	32.8	43.8	50.8
47	Soudan	36.8	36.4	12.6	35.3	35.5	64.5
48	Guinée-Bissau	35.8	33	29.0	30	33.5	53.9
49	Érythrée	34.6	26.6	16.4	28.1	38.9	63.0
50	République dém. du Congo	33.0	31.4	16.3	28.9	42.0	46.6
51	République centrafricaine	32.3	26.6	28.5	25.6	29.4	51.6
52	Tchad	30.1	33.2	23.5	30.3	22.4	41.2
53	Soudan du Sud	25.6	19.9	12.7	18.4	31.4	45.7
54	Somalie	23.9	14.8	9.7	28.9	15.5	50.9

Carte de l'émergence en Afrique

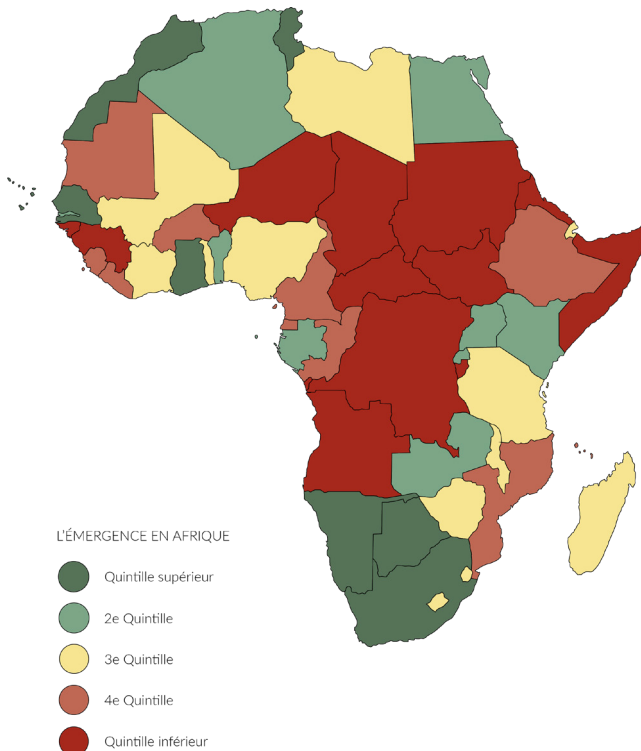


Tableau 2. Tendance, 2021 vs 2019

RANG	PAYS	MOYENNE GLOBALE	RANG % 2019	RANG	PAYS	MOYENNE GLOBALE	RANG % 2019
1	MAURICE	74.0	-	28	NIGÉRIA	44.6	+ 3
2	SEYCHELLES	64.9	-	29	ZIMBABWE	44.4	+ 5
3	AFRIQUE DU SUD	63.3	-	30	MADAGASCAR	44.4	+ 6
4	CAP-VERT	61.8	+ 1	31	MALI	44.3	- 4
5	BOTSWANA	60.9	- 1	32	LIBYE	43.8	+ 9
6	TUNISIE	59.9	+ 1	33	BURKINA FASO	43.7	- 4
7	MAROC	59.4	- 1	34	MOZAMBIQUE	43.7	- 2
8	GHANA	58.5	-	35	SIERRA LEONE	43.5	+ 4
9	NAMIBIE	57.2	-	36	COMORES	43.3	- 8
10	SÉNÉGAL	56.2	+ 1	37	ÉTHIOPIE	42.8	+ 5
11	ÉGYPTE	55.6	- 1	38	MAURITANIE	42.7	+ 2
12	RWANDA	52.7	-	39	CAMEROUN	41.8	- 6
13	SÃO TOMÉ ET PRINCIPE	52.6	+ 2	40	CONGO	41.6	- 2
14	ALGÉRIE	52.4	-	41	GUINÉE ÉQUATORIALE	41.5	- 4
15	KENYA	52.1	- 2	42	LIBÉRIA	40.1	- 7
16	BÉNIN	51.8	-	43	NIGER	39.9	-
17	GAMBIE	48.6	+ 8	44	GUINÉE	39.7	-
18	GABON	48.2	+ 1	45	ANGOLA	38.4	+ 1
19	ZAMBIE	47.8	- 2	46	BURUNDI	38.0	- 1
20	OUGANDA	47.7	+ 1	47	SOUDAN	36.8	-
21	MALAWI	47.5	+ 3	48	GUINÉE-BISSAU	35.8	-
22	DJIBOUTI	47.1	+ 1	49	ÉRYTHRÉE	34.6	+ 2
23	CÔTE D'IVOIRE	47.1	+ 3	50	RÉPUBLIQUE D. DU CONGO	33.0	- 1
24	TOGO	47.0	+ 6	51	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	32.3	- 1
25	ESWATINI	47.0	- 3	52	TCHAD	30.1	-
26	TANZANIE	46.9	- 6	53	SOUDAN DU SUD	25.6	-
27	LESOTHO	46.9	- 8	54	SOMALIE	23.9	-

Index 2021 : Observations

D'entrée, on note une légère baisse (- 0.95) de la moyenne africaine dans la présente édition de l'Index. De fait, on est passé d'une moyenne de 47.58 en 2019 à 46.33 en 2021. Plus spécifiquement, la moyenne continentale de trois dimensions thématiques, à savoir Capacités institutionnelles, Politique et Economique est en baisse tandis que celle des dimensions Développement humain et Société s'est nettement améliorée par rapport à la dernière édition. Il reste à savoir si cette amélioration pourra être maintenue dans les années à venir en raison des effets de la pandémie du Covid 19.

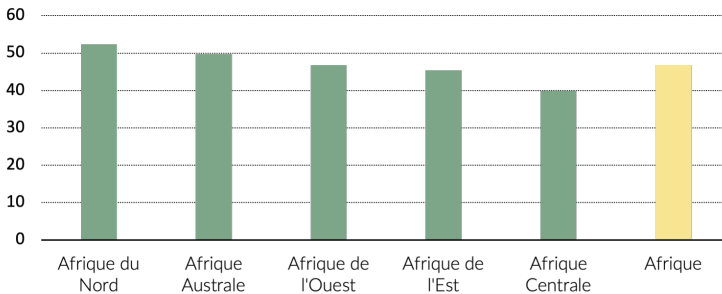
Comme l'illustre le tableau 1, les pays du quintile supérieur affichent les meilleures performances (une moyenne globale supérieure à 55.6 points) : Maurice, Seychelles, Afrique du Sud, Cap-Vert, Botswana, Tunisie, Maroc, Ghana, Namibie et Sénégal. En dehors du Sénégal, tous les autres pays présents dans le haut du classement y étaient en 2019. Le Cap-Vert et la Tunisie ont gagné une place alors que le Botswana et le Maroc ont reculé d'une place. Nouvellement entré dans le top 10, le Sénégal progresse non seulement d'une place, mais passe surtout du quatrième quintile en 2019 au quintile supérieur (Tableau 1).

Au bas du classement, on retrouve les pays du quintile inférieur (une moyenne globale inférieure à 39.91). Ce groupe est majoritairement composé de pays qui vivent ou ont vécu une situation conflictuelle et/ou des troubles sécuritaires : Niger, Guinée, Angola, Burundi, Soudan, Guinée-Bissau, Erythrée, RDC, République centrafricaine, Tchad, Soudan du Sud et Somalie. A l'exception du Niger qui, fait son entrée dans ce quintile inférieur, la composition de ce groupe est semblable à celle de l'édition précédente.

On constate plusieurs changements aussi bien dans le sens de la progression que de la régression du rang des pays. Les plus notables sont les gains de la Libye (+ 9), la Gambie (+ 8 places), Madagascar et Togo (+ 6); mais aussi les chutes des Comores (- 8), du Lesotho (- 8), du Libéria (- 7), du Cameroun et de la Tanzanie (- 6).

Comparaisons interrégionales

Figure 3. Comparaison interrégionale



Le classement des cinq régions africaines¹ n'affiche aucun changement. Comme lors de la dernière édition, l'Afrique du Nord arrive en tête. Elle est suivie dans l'ordre par l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale (Figure 3). Si deux pays d'Afrique de l'Est affichent les meilleures performances globales, à savoir Maurice et les Seychelles, les régions les plus représentées, avec chacune trois pays sont l'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana et Namibie) et l'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Ghana et Sénégal). Deux pays de l'Afrique du Nord (Tunisie et Maroc) figurent aussi dans ce groupe. L'Afrique centrale est la seule région absente.

¹ Dans le cadre de l'Index, les régions correspondent à la répartition géographique définie par l'Union africaine.

Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe.

Afrique centrale : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République centrafricaine, RD. Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie.

Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Figure 4. Scores, Afrique anglophone - Afrique francophone

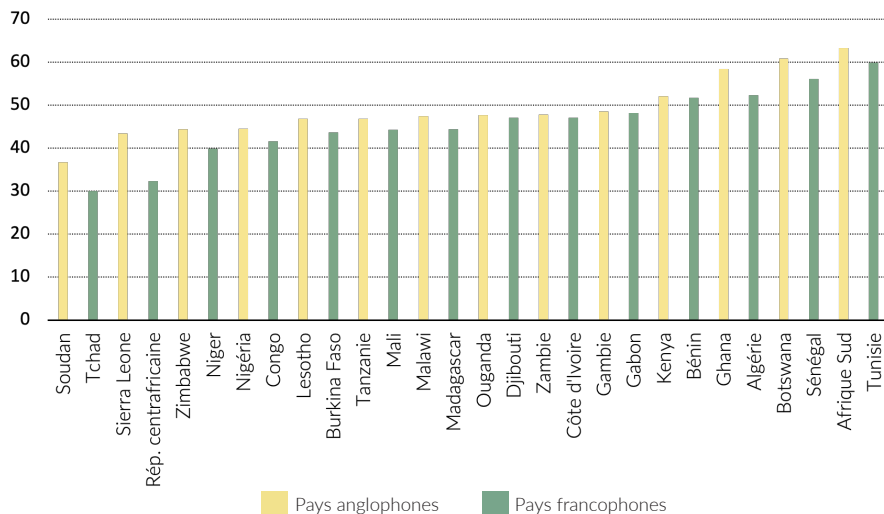


Figure 5. 10 meilleurs - 10 derniers: Ouverture démocratique

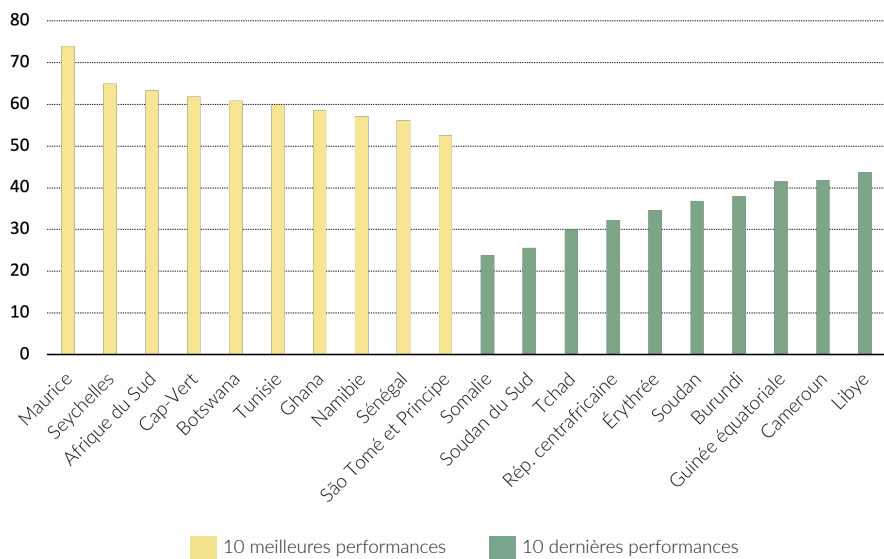
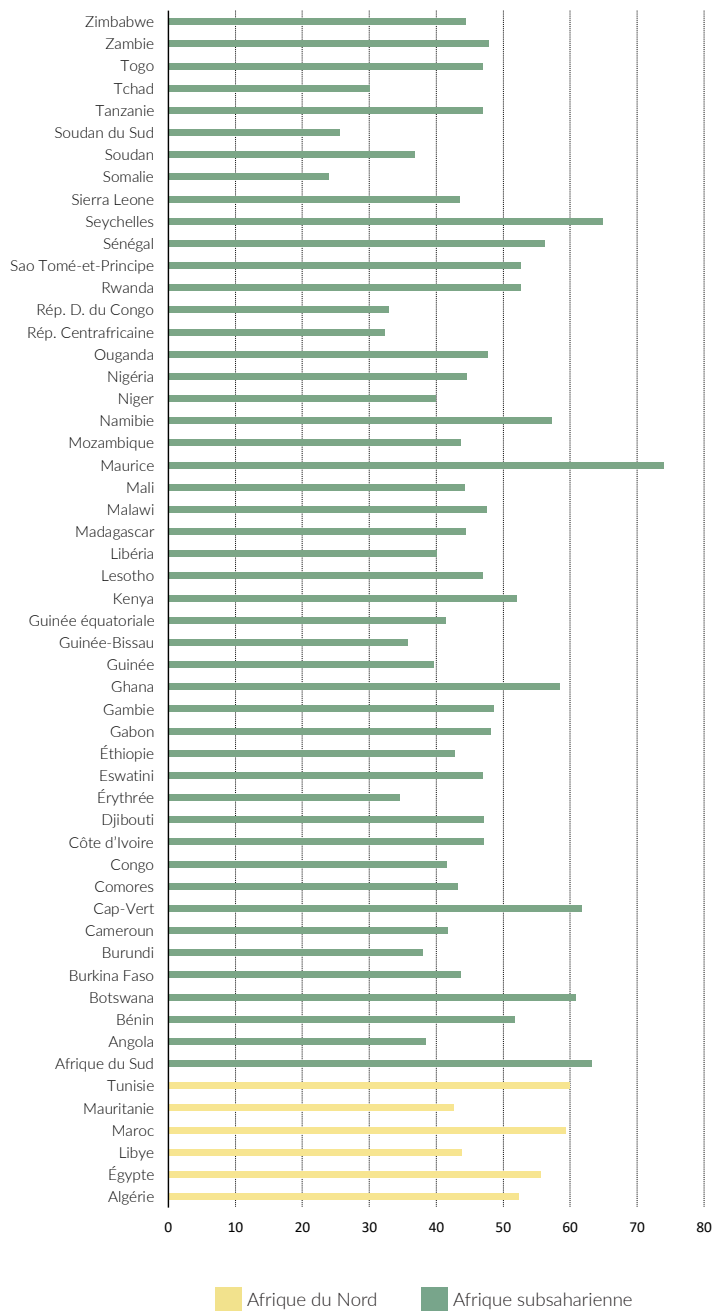


Figure 6. Scores, Afrique du Nord - Afrique subsaharienne



Trois comparaisons interrégionales -l'Afrique anglophone en rapport à l'Afrique francophone, le top 10 comparé au pire 10 (Figure 5) en termes de libertés politiques et civiles (Freedom House 2020); l'Afrique du Nord comparée à l'Afrique subsaharienne-laissent paraître certains traits spécifiques. Quand on met en rapport les scores d'un ensemble de quatorze pays dits de l'Afrique anglophone et autant dits de l'Afrique francophone, on constate un résultat en moyenne favorable à l'Afrique anglophone (49.2 contre 45.6 pour l'Afrique francophone) (Figure 4). Tandis que la moyenne de cette dernière est plombée par les scores du Tchad (30.1), de la République centrafricaine (32.3) et du Niger (39.9) ; celle de la première est portée par l'Afrique du Sud (63.3), le Botswana (60.9) et le Ghana (58.5). Une mise en rapport des dix pays les mieux classés aux dix pays les pires classés selon l'analyse de Freedom House, révèle que les pays possédant une bonne expérience en matière de libertés politiques et droits civiques tendent à avoir un environnement plus propice à l'émergence. Les exemples de Maurice, Seychelles, Afrique du Sud, Cap-Vert, Botswana, Tunisie, Ghana, Namibie et Sénégal en témoignent. A l'opposé, les pays affichant un record défavorable en termes de libertés politiques et civiles semblent ne pas se positionner sur la trajectoire de l'émergence à l'échelon continental. C'est le cas par exemple de plusieurs pays d'Afrique centrale, spécifiquement le Burundi, le Cameroun, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad ; ainsi que de quatre pays d'Afrique de l'Est (Soudan, Érythrée, Soudan du Sud et Somalie) qu'on retrouve dans le quintile inférieur de l'Index 2021 (Figure 5).

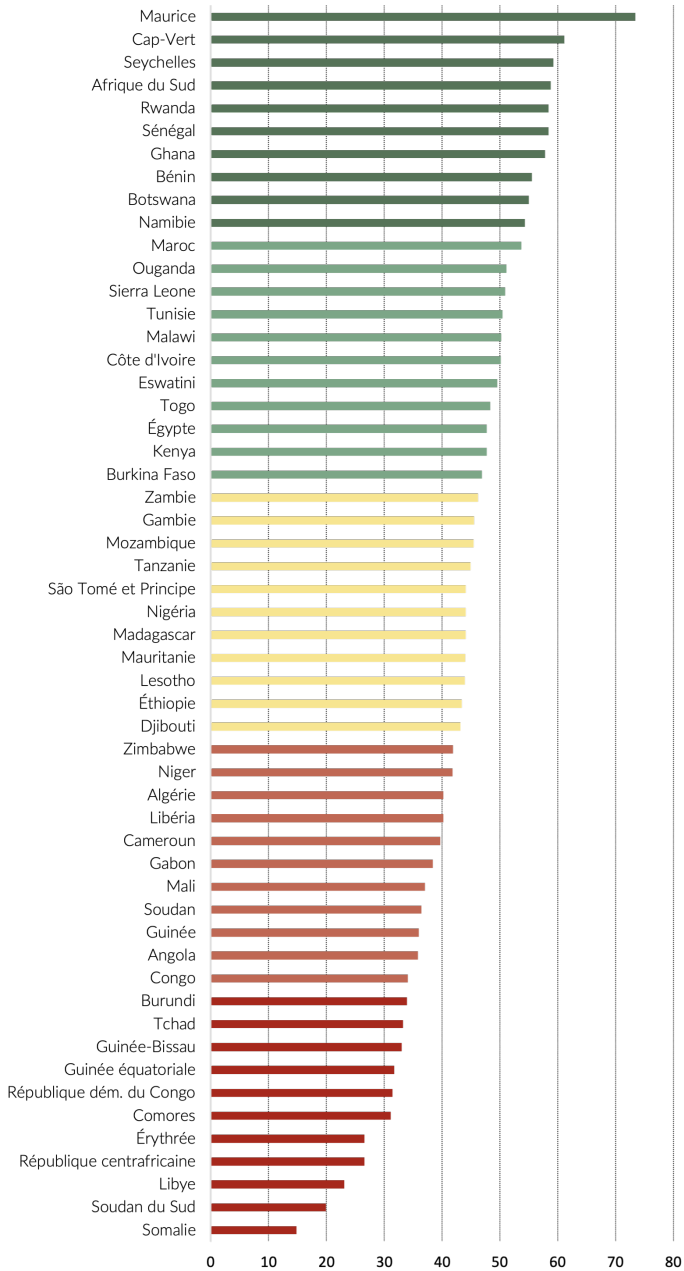
Une comparaison entre les six pays de l'Afrique du Nord et des quarante-huit de l'Afrique subsaharienne, révèle un score moyen avantageux pour la première par rapport à la seconde (52.3 contre 45.7). On note que cette bonne performance n'est pas homogène en Afrique du Nord, où apparaissent deux sous-groupes : l'un constitué de pays dont le résultat est distinctement supérieur à la moyenne (Tunisie, Maroc, Égypte et Algérie) et l'autre constitué de la Libye (43.8) et de la Mauritanie (42.7) dont les scores sont nettement inférieurs à la moyenne régionale (Figure 6). Si Maurice, Seychelles, Afrique du Sud, Cap-Vert et Botswana devancent le premier représentant de l'Afrique du Nord (Tunisie), l'Afrique subsaharienne est tout de même à la traîne à cause des faibles scores des pays en situation de conflit ou en transition ainsi que des pays actuellement confrontés à une menace sécuritaire tels que le la RDC, la RCA, le Tchad, le Soudan du Sud et la Somalie. Cette caractéristique est partagée avec le second sous-groupe de l'Afrique du Nord dans la mesure où, il existe une menace terroriste en Mauritanie et la situation conflictuelle en Libye s'éternise.

D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Répartition des pays

Figure 7. Capacités institutionnelles, scores par pays



Encadré. Les capacités institutionnelles comme la base de tout développement

Alors qu'elles ont été négligées un temps, les institutions ont fait un retour incontestable chez les analystes et les praticiens depuis les années 1980. Leur rôle structurant en matière de maintien de la paix, de stabilité politique ou encore de développement, fait largement consensus aujourd'hui.

Définies comme des règles formelles et informelles qui gouvernent les interactions sociales, politiques et économiques dans une société (North 1991; Pierson 2001, 2004; Thelen 2004), les institutions et leurs capacités relatives expliquent en grande partie pourquoi certains pays sont performants alors que d'autres ne le sont pas (Acemoglu et Robinson 2012) et pourquoi certaines ressources sont mieux gérées au bénéfice de la collectivité ou pas (Orstrom 1990). Elles expliquent aussi la présence ou l'absence de certains ingrédients indispensables à la bonne mise en œuvre des politiques de développement (Putnam 1991; Hall et Taylor 1997), à savoir la prévisibilité des procédures et des comportements, la confiance des acteurs internes entre eux et des partenaires au développement envers eux, la sécurisation des activités productives et des investissements et la mise en œuvre de politiques universalistes.

L'importance de l'efficacité des élites et du gouvernement a été particulièrement cruciale dans l'expérience des États développementaux asiatiques (Johnson 1982, Routley 2014). En outre, comme le dit un slogan répandu, il n'y a pas de développement sans sécurité et il n'y a de sécurité que si l'appareil sécuritaire lui-même est professionnel et au service de la collectivité; situation malheureusement inverse dans de nombreux pays africains. Finalement, comme les théories sur le patrimonialisme (Médard 1991; Bach et Gazibo 2012) l'ont mis en évidence, sans transparence et sans distinction entre biens publics et biens privés, un État même richement doté en ressources, a plus de risques de rester pauvre et même de basculer dans le désordre en raison de la lutte pour l'appropriation privée de ces ressources que de chances de prospérer.

Rodrik (2005, 25) résume bien cette configuration de facteurs en estimant que «les pays riches sont ceux où les investisseurs n'ont aucune inquiétude concernant leurs biens, où l'état de droit prévaut, où les incitations privées sont en phase avec les objectifs sociaux [...] où les citoyens ont recours aux libertés civiles et à la représentation politique. Les pays pauvres sont ceux où ces conditions

n'existent pas ou sont mal établies».

Ce que montre la présente édition de l'index, c'est la forte corrélation entre les capacités institutionnelles et le classement des pays. Ainsi, les pays ayant les meilleurs scores dans cette dimension sont généralement dans les quintiles supérieurs (Maurice, Afrique du Sud, Tunisie ou Maroc par exemple) alors que les pays qui ont les plus mauvais scores sont aussi en général en bas du classement global (Somalie, Soudan du Sud ou République centrafricaine).

Focus Ghana

Nom officiel : République du Ghana

Capitale : Accra

Superficie : 238 534 km²

Nombre d'habitants : 30 417 000

Chef de l'État : Nana Akufo-Addo

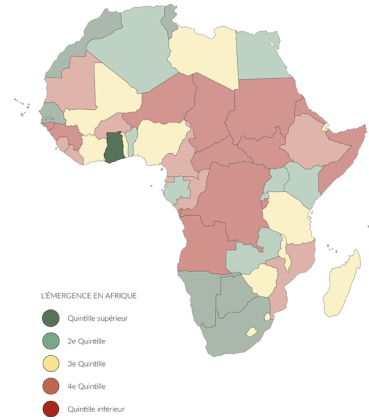
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Cedi ghanéen (GHC)

PIB annuel : 71.95 milliards de dollars

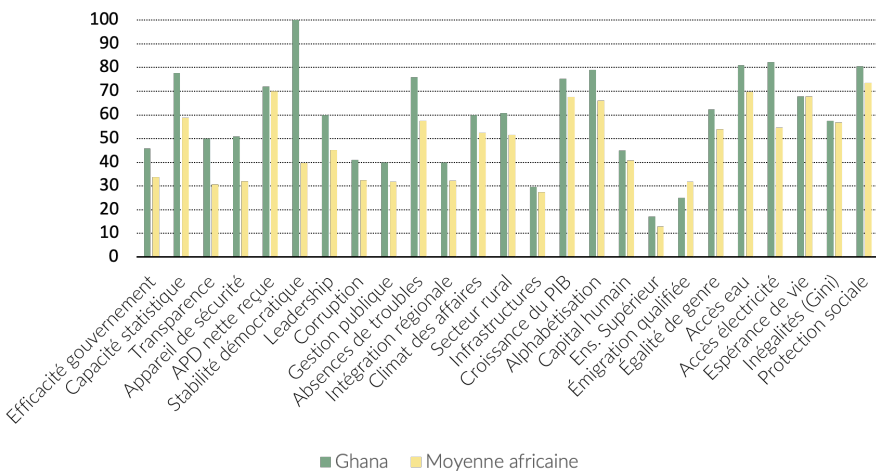
Croissance annuelle du PIB : 6.5 %

PIB per capita (PPA) : 5 652 dollars



Le Ghana réalise des performances notables en matière démocratique sur le continent. Son économie poursuit une expansion avec une croissance du PIB en 2019 portée par les secteurs industriel et de l'agriculture. Pour la troisième édition successive, ce pays d'Afrique de l'Ouest se maintient dans la catégorie des pays dits «Emergents». Il enregistre de très bonnes performances en stabilité démocratique, leadership et secteur rural. Le pays affiche cependant des lacunes dans la dimension «Développement humain», avec des scores très faibles pour les indicateurs «Enseignement supérieur» et «Émigration des personnes qualifiées».

Ghana : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays

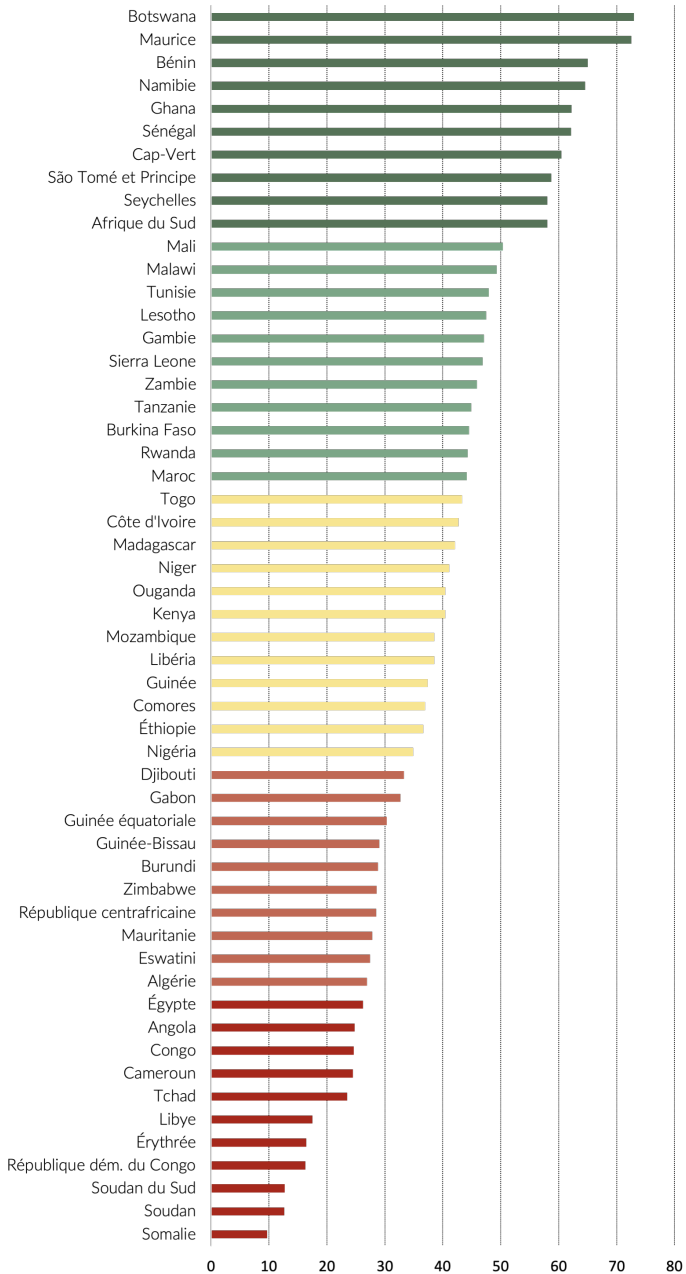


D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

POLITIQUE

Répartition des pays

Figure 8. Politique, scores par pays



Encadré. Quand le politique détermine le succès des politiques de développement

Tout comme la dimension précédente, la dimension politique est fondamentale pour toute ambition d'émergence et de développement. Au tournant des années 1990, sous l'impulsion des institutions financières internationales et des nouvelles politiques occidentales d'appui à la société civile, on a assisté à une relative dépolitisation du développement en Afrique.

En effet, certes, l'insistance sur la gouvernance impliquait une exigence de démocratisation, mais l'accent a été mis surtout sur la gestion technocratique d'une part, et l'appui aux organisations non gouvernementales vues comme plus vertueuses d'autre part. Or, on s'est rapidement rendu compte que la politique conditionne les chances de succès des pratiques technocratiques. La grande question est alors de concilier les exigences contradictoires des composantes de cette dimension. Pour rappel, la plupart des pays développés asiatiques comme Taiwan, la Corée du Sud ou Singapour ont réalisé leur émergence dans un contexte autoritaire et un leadership fort et visionnaire (Routley 2014).

Un des grands défis est que, en contexte africain, les hauts et les bas des tentatives de démocratisation en cours depuis 1990 rendent difficile l'atteinte de performances sur les autres indicateurs dans un grand nombre de pays. Certes, certains pays comme le Rwanda parviennent à empêcher une véritable ouverture démocratique tout en maintenant un leadership autoritaire et incontesté qui explique des performances appréciables en matière de gestion publique. Mais dans la plupart des pays qui ne sont pas parvenus à asseoir un système démocratique fonctionnel et accepté de tous, ou dont le système fonctionne comme un régime hybride, les autres indicateurs pâtissent de cette situation.

Il se trouve que pour 2020, l'indice de démocratie du réputé journal britannique *The Economist* classe la grande majorité des pays africains comme hybrides (14) ou autoritaires (28). La République démocratique du Congo (voir le Focus ci-dessous), classé comme autoritaire, où les ratés de la démocratisation vont de pair avec une grande instabilité politique est un exemple assez représentatif de beaucoup d'autres pays. Ses scores en matière de leadership, de corruption, de gestion publique et de troubles sociaux sont parmi les plus mauvais.

Comme pour la dimension précédente, les pays qui se classent bien dans l'ensemble sont généralement ceux qui ont des performances appréciables en matière politique et inversement. Les pays qui font exception (score politique faible, classement global fort) comme l'Algérie, l'Égypte ou dans une moindre mesure le Rwanda sont généralement des pays qui ont un leadership fort associé à des performances importantes dans la dimension société.

Focus Algérie

Nom officiel : République Algérienne

Démocratique et Populaire

Capitale : Alger

Superficie : 2 381 740 km²

Nombre d'habitants : 43 053 000

Chef de l'État : Abdelmadjid Tebboune

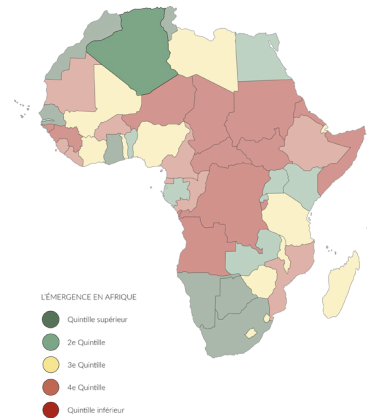
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Dinar algérien (DZD)

PIB annuel : 155.31 milliards de dollars

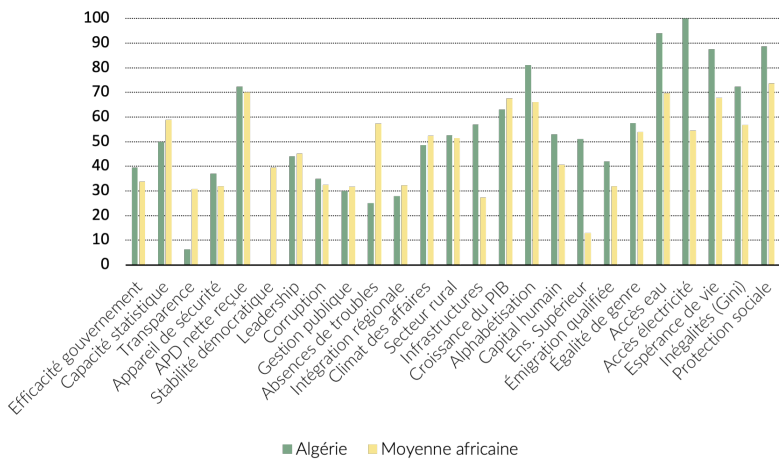
Croissance annuelle du PIB : 0.8 %

PIB per capita (PPA) : 12 019 dollars



Si l'Algérie garde le même rang que lors de l'édition précédente, elle perd tout de même quelques points (53.7 contre 52.4 cette année). Cette performance s'explique par de piètres résultats dans la dimension des institutions et la dimension politique, où ce pays enregistre des scores inférieurs à la moyenne africaine pour les indicateurs «transparence», «stabilité démocratique» et «gestion publique». Par contre, l'Algérie occupe le premier rang dans la dimension Société, avec notamment l'espérance de vie la plus élevée de tout le continent (77 ans). La croissance modeste de l'économie est principalement due à la faiblesse du secteur des hydrocarbures; hydrocarbures dont la part dans le PIB diminue de façon importante : elle est passée de 34.2% en 2012 à 19.7% en 2017.

Algérie : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays

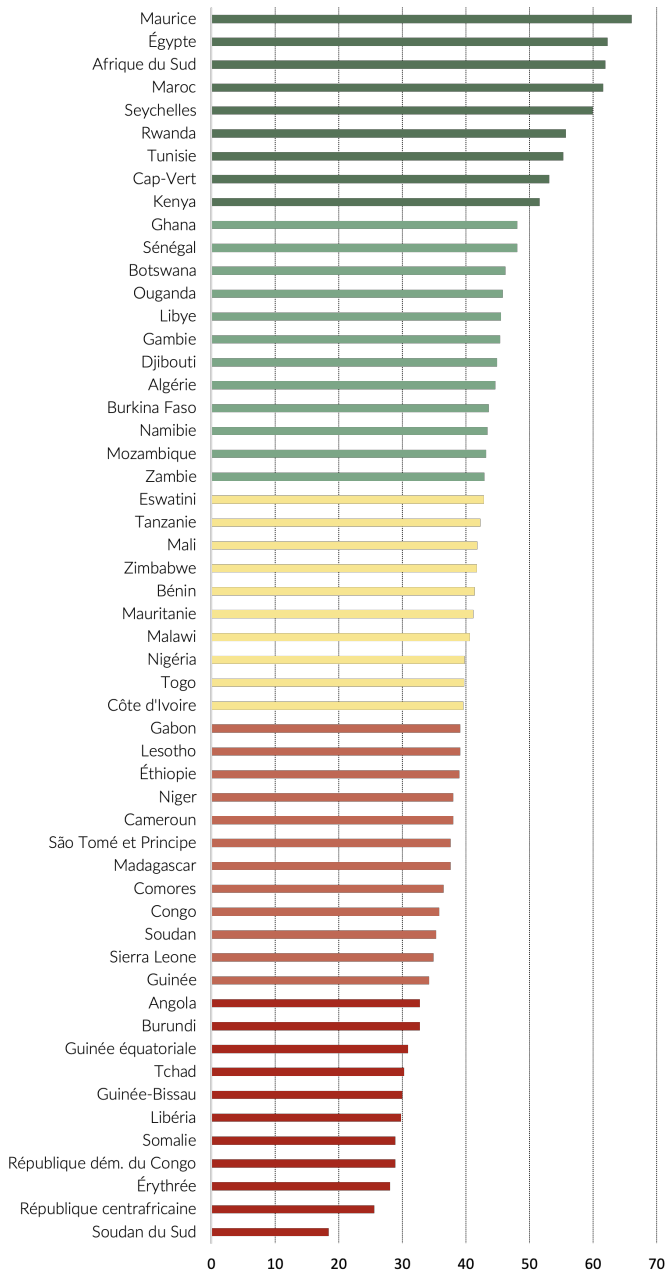


D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

ÉCONOMIQUE

Répartition des pays

Figure 9. Economique, scores par pays



Encadré. Libre échange africain : facteur de croissance et de prospérité ?

Le 1er janvier 2021, après plusieurs années d'intenses négociations, les pays africains ont ouvert leurs portes au marché commun adopté dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Celle-ci s'étend sur un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 3 400 milliards de dollars dans l'ensemble des Etats membres de l'Union africaine. Etape cruciale vers l'intégration régionale de l'Afrique, la ZLECA vise à remédier au déficit historique d'échanges entre les différents pays du continent. En réalité, le volume du commerce intra-régional reste très faible. Or on sait que dans les économies émergentes, notamment en Asie, les échanges se font largement à l'intérieur de leur région. Ainsi, en dehors des Etats-Unis, les principaux partenaires commerciaux de la Chine, la Corée du Sud et le Vietnam sont tous régionaux – une tendance qui se renforcera par la signature récente du Regional Comprehensive Economic Partnership¹. La libéralisation promue par la ZLECA instiguera un nouvel élan aux volumes des échanges intra-africains. L'on estime que la Zone pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3 % en éliminant les droits de douane à l'importation, et le doubler si les obstacles non tarifaires sont également réduits (UNECA 2019).

Un des principaux traits du commerce international est qu'il est moteur de la croissance. La croissance constitue tout naturellement un des objectifs du libre-échange africain. L'intégration commerciale régionale contribuerait à favoriser une plus forte croissance. La CNUCED estime que le produit intérieur brut de la plupart des pays africains pourrait enregistrer jusqu'à 3 % d'augmentation une fois que tous les droits de douane auront été éliminés, à condition que les règles d'origine soient simples et favorables aux entreprises. Aussi, Compte tenu des tendances socioéconomiques à long terme, la Zone de libre-échange continentale africaine permettra aussi à l'Afrique de tirer parti du dynamisme de son marché, d'une croissance économique rapide dans plusieurs pays, d'une classe moyenne en pleine expansion et d'une population jeune et grandissante. Selon les estimations, la production manufacturière de l'Afrique pourrait presque doubler, passant de 500 milliards de dollars en 2016 à 930 milliards en 2025.

¹ Signé en novembre 2020, le Regional Comprehensive Economic Partnership regroupe la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, ainsi que les dix pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour Thaïlande et Vietnam.

Aussi, la mise en œuvre de la Zone permettrait d'augmenter les revenus de l'Afrique de 450 milliards de dollars d'ici à 2035 (soit une progression de 7 %) ainsi que d'accroître de 560 milliards de dollars les exportations africaines, essentiellement dans le secteur manufacturier (Banque mondiale 2020).

La réduction de la pauvreté et la quête d'une plus grande inclusion sont d'autres objectifs du libre-échange. Puisque les pays qui participent aux échanges internationaux tendent à s'enrichir, l'échange est aussi bien un facteur d'amélioration du niveau de vie que d'élargissement de l'inclusion économique des groupes tels que les jeunes et les femmes. A cet égard, Wamkele Mene, le Secrétaire général de la ZLECA déclare qu' « Il ne s'agit pas que d'un accord commercial, mais aussi de notre espoir de sortir l'Afrique de la pauvreté ». La Banque mondiale évalue que la mise en œuvre de la Zone pourrait permettre au continent de sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et d'augmenter les revenus de près de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. La région Afrique de l'Ouest connaîtrait la plus forte diminution du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, avec une baisse de 12 millions. On anticipe par ailleurs que le pacte renforcera également l'autonomie des femmes, qui représentent le plus grand effectif des commerçants informels dans plusieurs pays, en améliorant leur accès aux opportunités commerciales. De plus, la zone favoriserait aussi une progression salariale plus importante pour les femmes.

S'il est indéniable que l'ouverture du marché unique africain se traduira par des gains concrets, dans la pratique, son application sera néanmoins confrontée à de nombreux défis desquels le déficit d'infrastructures, les conflits et menaces régionaux, le contexte actuel de crise sanitaire aigue n'en seront pas des moindres. Dans un espace régional comportant un ensemble de pays aux niveaux de développement disparates, un des principaux défis sera de faire en sorte qu'il y ait une forme d'équilibre entre les gagnants et les perdants au sein de la zone de libre-échange. Dans la pratique, tandis que les pays africains plus industrialisés tireront avantage des opportunités qu'offrent le commerce des biens manufacturés, les pays moins industrialisés et les pays dont l'enclavement augmentera les coûts de connectivité auront plus de difficulté. Si la ZLECA crée plus de perdants que de gagnants, il est possible qu'apparaissent çà et là, comme ailleurs dans le monde, des réticences voire des résistances au libre-échange ; ce qui amènerait les Africains eux-aussi à conclure que « les accords commerciaux ne sont pas avantageux ». (Financial Times 2020). La faiblesse de la base d'infrastructurelle

constitue un autre frein colossal. Et, on sait qu'une infrastructure inadéquate augmente les coûts des entreprises dans la plupart des économies africaines. Reconnaissant qu'elles jouent un rôle dans l'opérationnalisation de la ZLECA, le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) souligne que le déficit de celles-ci menace entre autres les objectifs de la Zone (PIDA 2020). Pour le Secrétaire général de la ZLECA, « Si vous n'avez pas les routes, si vous n'avez pas l'équipement adéquat pour que les autorités douanières à la frontière puissent faciliter le transit rapide et efficace des marchandises... si vous n'avez pas l'infrastructure, à la fois dure et souple, cela réduit le sens de cet accord » (Afrique Renouveau 2021).

Une plus grande intégration entre les pays africains se justifie au triple plan économique, social et géopolitique. Car si la Zone vise à catalyser le commerce régional, le projet part d'une vision concertée du rôle et de la place de l'Afrique dans le monde : un pôle émergent en puissance. Au demeurant, il est vrai que le vaste champ d'application de la ZLECA implique une longue et fastidieuse mise en œuvre complète et inclusive de la zone. Avec le lancement des échanges, on en est qu'à une phase embryonnaire. Il faudrait par exemple, comme le souligne la CnuCED des politiques d'accompagnement, prendre explicitement en considération les intérêts des pays les plus faibles sur le plan économique et des groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes, les petits exploitants ruraux et les petites et moyennes entreprises (PME); des mesures de protection sociale ciblées et d'autres mesures d'assistance, afin d'atténuer les effets négatifs de la libéralisation du commerce (CNUCED 2019).

Les aspirations suscitées par le lancement de la Zone en termes de croissance économique et de prospérité du continent sont tangibles. Il sera cependant nécessaire voire indispensable que tous les participants, notamment les Etats, fassent montre de volontarisme politique afin que les retombées de ce marché commun inédit soient inclusifs et durables, c'est-à-dire qu'elles soient largement partagées entre tous les segments de la population sur la durée longue.

Focus Ouganda

Nom officiel : République d'Ouganda

Capitale : Kampala

Superficie : 236 040 km²

Nombre d'habitants : 44 269 000

Chef de l'État : Yoweri Museveni

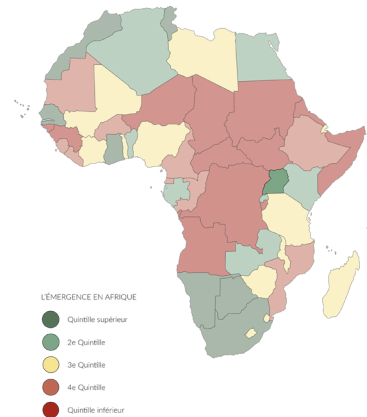
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Shilling ougandais (UGX)

PIB annuel : 41.24 milliards de dollars

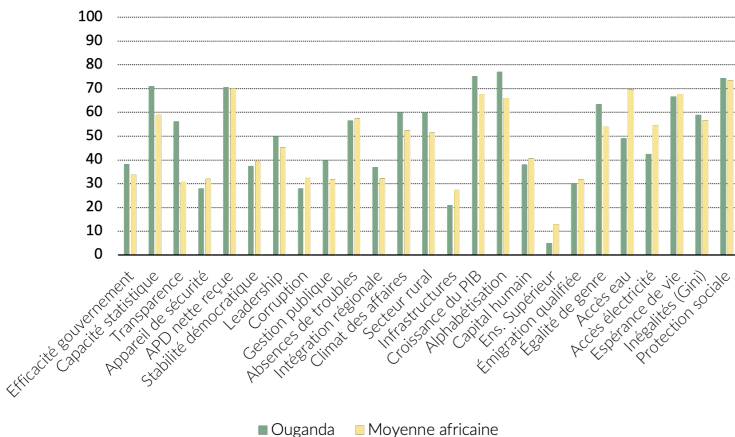
Croissance annuelle du PIB : 6.8 %

PIB per capita (PPA) : 2 284 dollars



L'Ouganda arrive au 20e rang de l'Index malgré des scores faibles en stabilité démocratique et corruption (Politique) et capital humain et enseignement supérieur (Développement humain). L'économie du pays enregistre une croissance forte, tirée essentiellement par le développement des services et l'expansion du secteur de l'industrie. Par ailleurs, la transformation structurelle s'est caractérisée par une réduction de la main-d'œuvre totale employée dans l'agriculture et un décollage de la production industrielle, en grande partie dans l'agro-industrie. Première terre d'accueil de réfugiés en Afrique et troisième dans le monde, la politique d'ouverture des réfugiés ougandaise est l'une des plus progressistes au monde, les réfugiés y ont accès aux services sociaux, à la terre et à l'emploi.

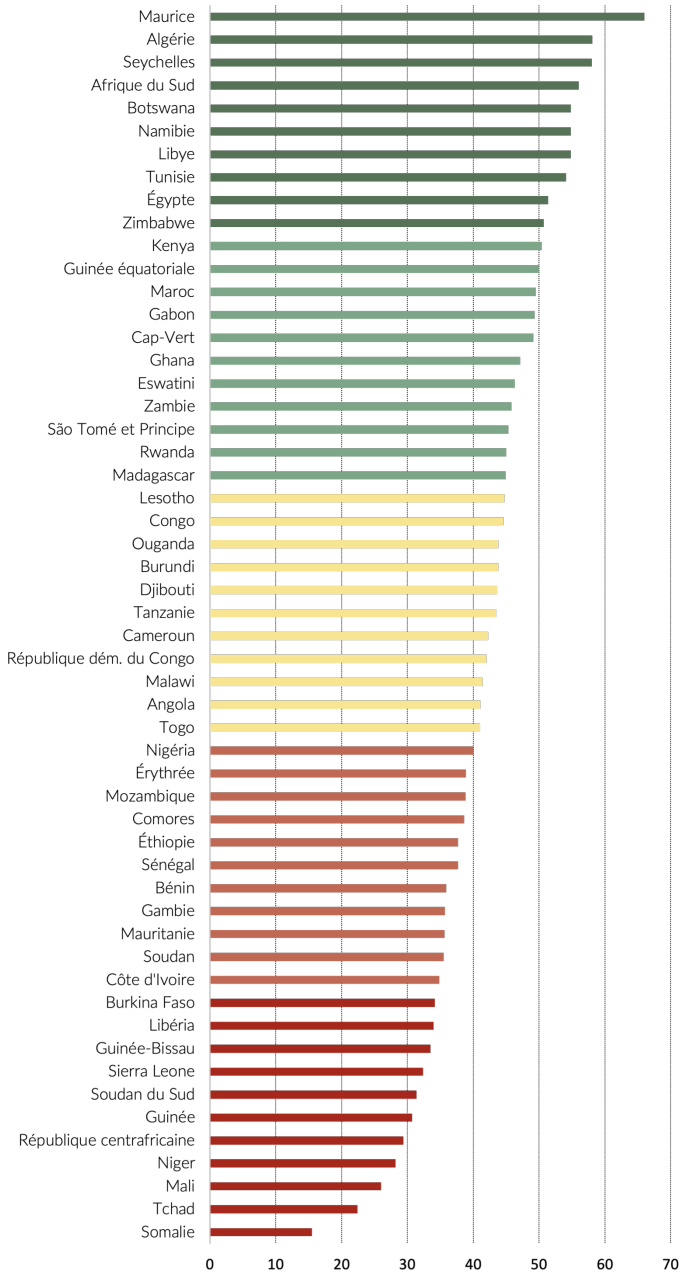
Ouganda : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays



D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Figure 10. Développement humain, scores par pays



Les analyses économiques reconnaissent que le capital humain constitue un atout considérable pour le développement. L'on admet que l'investissement en capital humain représente un facteur déterminant de la croissance économique (Romer 1986, Barro 1991). Le capital humain fait généralement référence à « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. » A ce titre, il constitue un bien immatériel qui peut favoriser la productivité, l'innovation et l'employabilité (OCDE 2001). Si l'accumulation dudit capital est importante dans plusieurs régions, elle est nettement déficitaire en Afrique. Ce fait reconnu a ainsi amené la Banque africaine de développement à élaborer une première Stratégie du capital humain pour la période 2014-2018. Elle visait alors à mettre à profit le potentiel d'un milliard d'Africains, par le perfectionnement des compétences et la promotion de technologies pour améliorer les perspectives d'emploi, garantir l'égalité des chances pour tous et assurer la compétitivité de la main d'œuvre (BAD 2014). D'ailleurs, l'institution exhorte les pays à s'efforcer d'intégrer, dans leur plan de développement économique, des stratégies d'éducation et de développement des compétences, accompagnées d'une mise à niveau et d'une expansion des programmes d'éducation et de formation visant à renforcer l'aptitude à l'emploi des travailleurs et la productivité des entreprises (BAD 2020).

On estime que l'insuffisance d'investissements dans le capital humain empêche le continent africain de connaître des gains de productivité et de croissance. Le constat est net : les systèmes éducatifs sont en crise (50 millions d'enfants non scolarisés, taux d'achèvement faibles et des acquis scolaires médiocres) ; la situation sanitaire est précaire (un tiers des enfants souffrent d'un retard de croissance) ; les programmes de protection sociale sont inexistants (un grand nombre de pauvres ne bénéficie d'aucune protection sociale ou d'aide par le travail) (Banque mondiale 2018).

S'il est indéniable que les pays africains sont à la traîne en termes de capital humain, on peut se demander dans quelle mesure et à quelles conditions ces pays peuvent investir davantage dans ce champ afin d'en tirer le meilleur partie ? Exprimé autrement, ne paraît-il pas illusoire de soutenir qu'investir en vue de l'accumulation du capital humain induit sans conteste une embellie de la situation

socio-économique d'un pays ?

Des études nationales révèlent une grande variété de raisons pour lesquelles les investissements dans l'éducation et la santé ne se traduisent pas nécessairement par une amélioration du bien-être économique général. Justin Lin et Célestin Monga rappellent à cet égard qu'à différents niveaux de développement économique, les pays ont généralement besoin de différents types de compétences pour accroître le plus possible l'employabilité et la productivité de leur main-d'œuvre (Lin et Monga 2017 :30). L'on peut observer que les besoins en capital humain du Rwanda, une économie à faible revenu (823.4 dollars par habitant en 2020) principalement agricole ne sont pas semblables à ceux de Singapour, une économie à revenu élevé (58 480 dollars par habitant en 2020) où les secteurs de l'électronique, de l'ingénierie de précision et les industries de l'information et des communications sont les principaux moteurs de croissance.

Pour certains, la faiblesse de la base du capital humain n'est pas une contrainte radicalement contraignante pour déclencher la croissance économique, d'autre part, l'existence d'une main-d'œuvre de haute qualité ne se traduit pas nécessairement par des taux plus élevés de croissance économique et de réduction de la pauvreté (Lin et Monga 2017). Premièrement, les trajectoires économiques des pays émergents (Chine, Inde et Brésil) montrent que ces pays n'affichent pas les meilleures performances en termes de capital humain. Deuxièmement, nombre de pays en développement, comme Cuba, ont consacré leurs maigres ressources fiscales à la constitution d'un excellent capital humain sans jamais obtenir les avantages escomptés en matière de développement économique. Dans les années 1960 et 1970, l'Inde, le Ghana, le Cameroun et le Kenya ont formé en priorité un grand nombre d'experts dans divers domaines. Mais sans stratégies d'accompagnement pour l'émergence d'industries compétitives et la création d'emplois, ces pays ont vu bon nombre de leurs travailleurs qualifiés quitter leur pays d'origine, privant leur population d'un vivier de talents rares dont la constitution a été onéreuse (Lin et Monga 2017 :36). Il arrive que même en restant dans leur pays, le manque d'expérience, de pratique et de mise à niveau soit préjudiciable à ces travailleurs qualifiés. C'est par exemple le cas de chaudronniers camerounais qui n'avaient pas pu respecter les conditions de leur contrat sur le chantier de construction du palais des sports de Yaoundé. La compagnie Shanxi Construction Engineering Group Co. avait alors dû dépêcher 40 chaudronniers de la Chine pour poursuivre les travaux (Mbabia 2010).

Il convient aussi de prendre en considération le défi que représente le phénomène de la mobilité des personnes très qualifiées des pays en développement. Communément appelée « fuite des cerveaux », cette mobilité a augmenté dans un contexte de mondialisation. Or, il est admis que ce transfert de compétences et de connaissances du pays d'origine au pays hôte constitue un enjeu sensible pour le premier, compte tenu du rôle primordial des ressources humaines dans la croissance des pays en développement. Une étude estime que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire perdent 15,8 milliards de dollar annuellement en raison de la migration des médecins vers des pays à revenu élevé. D'après cette enquête, les pays les plus affectés sont l'Inde, le Nigéria, le Pakistan et l'Afrique du Sud. En plus de ces pertes, on observe aussi un excès de mortalité associé à la perte de médecins (Saluja, Rudolfson, Massenburg et al. 2020). Cette réalité, plus ou moins répandue en Afrique, est particulièrement exacerbée dans le contexte de pandémie actuelle de Covid-19, surtout quand on connaît les besoins criants nécessitant des effectifs de personnels de la santé et de médecins importants dans la région.

Sans négliger les effets bénéfiques potentiels que peut apporter une amélioration de la santé et de l'éducation des jeunes sur le revenu des populations et des pays africains, il paraît opportun de considérer trois éléments historiques et contextuels déterminants dans la réalité du capital humain. D'abord, les pays africains devraient retenir que le niveau de capital humain n'a pas été une précondition de développement – Chine, Inde et Brésil ont respectivement un indice de capital humain moyen : 0.64 et 0.48 et 0.54 respectivement en 2018. Ensuite, il conviendrait d'agir de manière à renverser la tendance à l'expatriation des personnes très qualifiées. En réalité, le retour des personnes qualifiées dans leur pays d'origine est perçu comme avantageux – on l'a observé en Corée du Sud et Taiwan il y a plusieurs décennies, et plus récemment en Chine et en Inde. Enfin, il serait fructueux d'élargir le concept de capital humain par exemple à la théorie des capacités d'Amartya Sen. Selon ce dernier, il ne suffit pas de considérer la somme des investissements en éducation ou en santé, il faut observer en quoi cela affecte les réalisations des individus et les autres facteurs qui jouent sur ces dernières. Cet économiste montre que le développement de l'individu et de la nation n'est favorisé que dans un environnement qui promeut l'égalité des chances, l'initiative individuelle et la créativité (Sen 1999). Ainsi, dans de nombreux pays, en Afrique en particulier, les restrictions à la mobilité sociale et aux libertés peuvent affecter négativement le rendement du capital humain.

Focus Congo

Nom officiel : République du Congo

Capitale : Brazzaville

Superficie : 342 000 km²

Nombre d'habitants : 5 380 000

Chef de l'État : Denis Sassou Nguesso

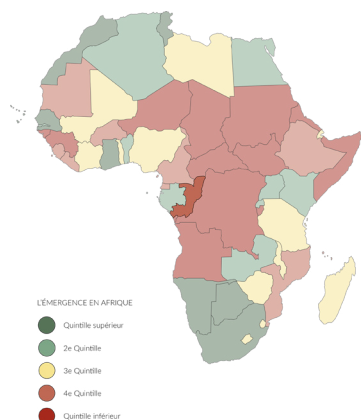
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Franc cfa (XOF)

PIB annuel : 10.9 milliards de dollars

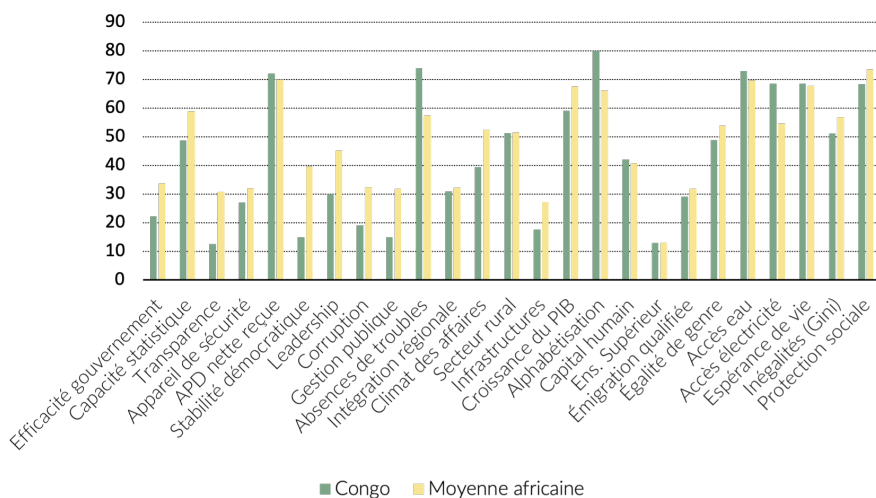
Croissance annuelle du PIB : - 3.5 %

PIB per capita (PPA) : 3 835 dollars



Classé 40e sur les 54 pays de l'Index, La République du Congo affiche des scores inférieurs à la moyenne africaine sur 17 indicateurs. Cette mauvaise performance découle d'une gouvernance instable (transparence, corruption, gestion publique). L'économie du pays reste fortement dépendante du secteur pétrolier qui contribue à 55 % au PIB, à 85 % aux exportations et à 80 % au budget. Le contexte socio-économique y est marqué par une grande pauvreté (le taux d'extrême pauvreté semble avoir augmenté à partir de 2016 en raison de la baisse des cours du pétrole, surtout en milieu rural), une main d'œuvre locale inadéquate à cause de la faiblesse de l'offre de l'enseignement technique et professionnel.

Congo : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays

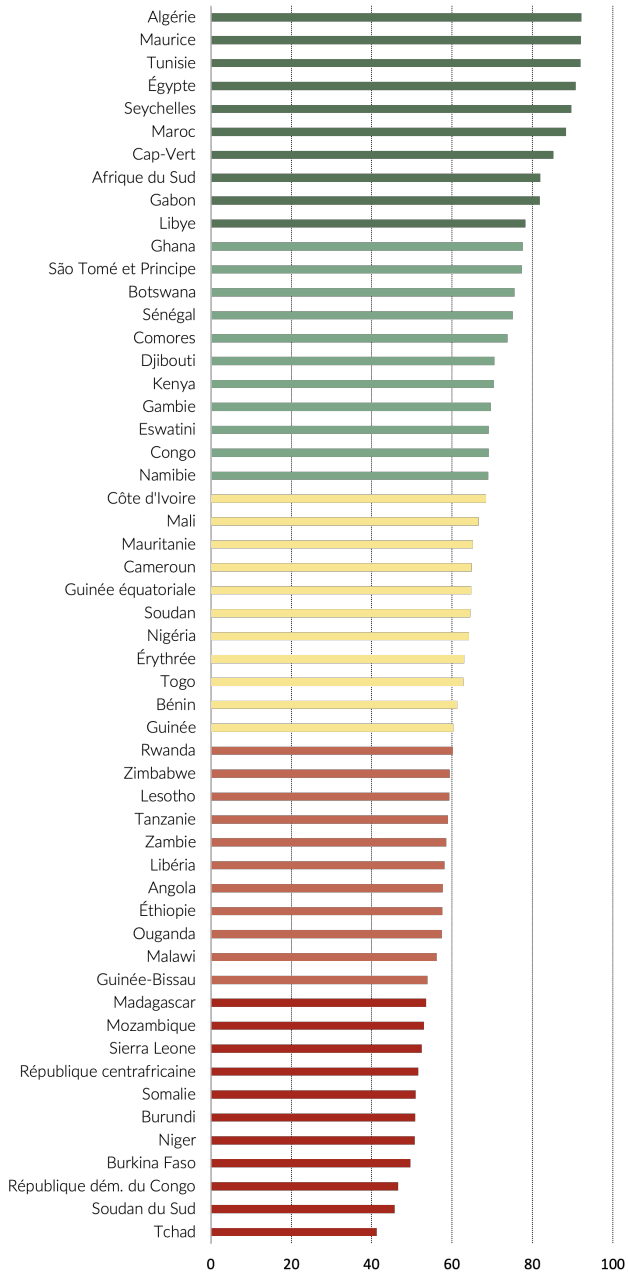


D I M E N S I O N T H É M A T I Q U E

SOCIÉTÉ

Répartition des pays

Figure 11. Société, scores par pays



Focus Angola

Nom officiel : République d'Angola

Capitale : Luanda

Superficie : 1 246 700 km²

Nombre d'habitants : 31 825 000

Chef de l'État : João Lourenço

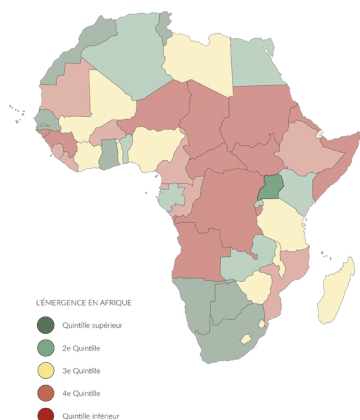
Régime politique : République présidentielle

Monnaie : Kwanza (AOA)

PIB annuel : 68.07 milliards de dollars

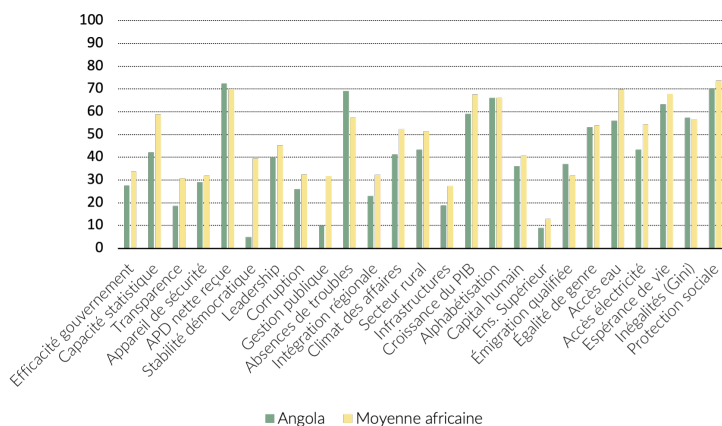
Croissance annuelle du PIB : - 0.6 %

PIB per capita (PPA) : 6 965 dollars



Le classement de l'Angola dans le quintile inférieur s'explique par des scores médiocres dans les dimensions politique et économique de l'Index. En dépit des progrès économiques et politiques substantiels réalisés depuis la fin de la guerre en 2002, le pays continue d'être confronté à des défis de développement considérables, notamment la réduction de sa dépendance au pétrole, la diversification de l'économie, la reconstruction des infrastructures. Le choc pétrolier de 2014 a entraîné une baisse des recettes pétrolières de 35,3 % du PIB à 17,5 % en 2017. Pour remédier à la pauvreté qui affecte une large strate de la population, un programme de protection sociale a été lancé avec un projet pilote de transfert d'argent à travers le pays qui bénéficiera à plus de 1,6 million de familles vulnérables jusqu'en 2022.

Angola : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays



RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

- Acemoglu, Daron et James A. Robinson (2012), *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, New York, Crown Business.
- Afrique Renouveau (2021). ZLECAF: les affaires commencent. 7 janvier 2021.
- Alesina, Alberto, and Roberto Perotti (1996), « Income Distribution, Political Instability and Investment », *European Economic Review* 40(6): 1202-29.
- Alliance for a Green Revolution in Africa (2018), *Africa Agriculture Status Report 2018: Catalyzing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation*, Nairobi.
- Ayodele, Odusola et al. (2017), *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences*, Finances & Développement, New York, PNUD.
- Bach, Daniel et Mamoudou Gazibo (eds.) (2012), *Neopatrimonialism in Africa and Beyond*, London and New York, Routledge.
- Banerjee, Abhijit et Esther Duflo (2011), *Poor Economics*, New York: Public Affairs.
- Banque africaine de développement (2016), *Nourrir l'Afrique – Une stratégie pour la Transformation de l'agriculture africaine*, BAD, Abidjan.
- Banque africaine de développement. (2014). *Stratégie du capital humain 2014-2018*, Addis Abeba.
- Banque africaine de développement. (2020). *Perspectives économiques en Afrique 2020. Former la main d'œuvre africaine de demain*, Addis Abeba.
- Banque mondiale (2018). *The Human Capital Index 2018*. World Bank, Washington, DC.
- Banque mondiale (2018), *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté*, Washington D.C.
- Barro, Robert J. (2000), « Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5(1): 5-32.
- Barro, Robert J. (1991). *Economic Growth in a Cross Section of Countries*. *The Quarterly Journal of Economics*, 106 (2), 407-443.
- Berthélemy, Jean-Claude, et Ludvig Söderling (2000), *L'Afrique émergente : est-ce possible ?*, Paris, OCDE.
- Bichat, Hervé (2012), *Et si l'agriculture sauvait l'Afrique?* Versailles, Éditions Quae.
- Brunel, Sylvie (2014), *L'Afrique est-elle bien partie?* Auxerre, éditions Sciences Humaines.
- Cheru, Fantu, Renu, et Sanusha Naidu (2013), « Catalysing an agricultural revolution in Africa: What role for foreign direct investment? » In Cheru, F. et Modi, R. *Agricultural Development and Food Security in Africa. The Impact of Chinese, Indian and Brazilian investments*, 15-37.
- CNUCED (2019), *Rapport sur le développement économique en Afrique 2019 : Made in Africa – les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain*, New York

- et Genève, Publications des Nations Unies.
- Commission économique pour l'Afrique (2015), « Consensus sur les données en Afrique », [En ligne], [http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_data_2014f.pdf], (4 juillet 2017).
- Devarajan, Shantayanan (2013), « Africa's Statistical Tragedy », *The Review of income and wealth*, 59(S1): S9-S15.
- Diao, Xinshen, Robinson, E., Kolavalli, S. et Alpuerto, V. (2012), Agriculture et développement économique en Afrique: les termes du débat. In Jacquet, P. et al. (dir.). *Regards sur la terre 2012*, Paris : Armand Colin, 183-191.
- Edison, Hali (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques Un lien vraiment étroit? », *Finances & Développement*, 35-37.
- Financial Times. (2020). African countries not ready to implement free trade from January. 29 décembre.
- Giddens, Anthony (1986), *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.
- Giraud, Gaël, Felipe Korreales et Cecilia Poggi (2019), Les inégalités dans le monde : où en est-on ? *Études* 2019/1 :7-18.
- Hall, Peter A. et Rosemary Taylor (1997), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes. » *Revue française de science politique* 47: 468-96.
- Jaffrelot, Christophe (dir) (2008), *L'enjeu mondial: les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Johnson, Chalmers A (1982), *MITI and the Japanese Miracle*. Stanford University Press.
- Kaba, Nialé, et alii (2017), *L'Afrique émergente: enjeux et potentialités*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux.
- Kabou, Axelle (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
- Lin, Justin Yifu (2012), *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development and Policy*, Washington, the World Bank Publications.
- Lin, Justin Yifu & Celestin Monga (2017), *Beating the Odds: Jump-Starting Developing Countries*, Princeton, Princeton University Press.
- Lopes, Carlos (2018). *Africa in Transformation. Economic Development in the Age of Doubt*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Mahajan, Vijay (2009), *Africa Rising: How 900 Million African Consumers Offer More than You Think*, New Jersey, Prentice Hall.
- Mar Dieye, Abdoulaye (2017), « Cross-sectional analysis of case studies of selected African countries' experience towards emergence: Stock-taking, lessons learned, and way forward », *Second International Conference on the Emergence of Africa, (ICEA II)*, Abidjan, 28-30 mars.
- McKinsey Global Institute (2016), *Lions on the Move II: Realizing the Potential of Africa's Economies*, London, New York, MGI.

- Médard, Jean-François (dir.) (1991, États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise, Paris, Karthala.
- North, Douglas (1991), Institutions, Institutional Change and Economic Performance Cambridge, Cambridge University Press.
- Nin Pratt, Alejandro, Michael Johnson, Eduardo Magalhaes, Xinshen Diao, Liangzhi You, Jordan Chamberlain (2009), Priorities for Realizing the Potential to Increase Agricultural Productivity and Growth in Western and Central Africa, International Food Policy Research Institute, IFPRI discussion papers. Washington, DC: IFPRI.
- OCDE. (1998). L'investissement dans le capital humain. doi.org/10.1787/9789264262898.
- Ostrom, Elinor (1990), Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge, Cambridge University Press.
- Oxfam (2019), « La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest », Oxfam
- PIDA. (2020). Rapport d'avancement du PIDA 2019/2020, Addis Abeba, UNECA.
- Pierson, Paul. 2004. Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis. Princeton, Princeton University Press.
- Pierson, Paul, ed. (2001), The New Politics of the Welfare State. Oxford: Oxford University Press.
- Putnam, Robert A. (1993), Making Democracy Work, Princeton, Princeton University Press.
- Radelet, Steven (2010), Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way, Washington, Brookings Institution Press.
- Rodrick, Dani (2005), « Vers une meilleure perception des institutions », in Revue Problèmes économiques, février.
- Rodrik, Dani (2007), One Economics. Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth. Princeton, Princeton University Press.
- Romer, Paul M. (1986), Increasing Returns and Long-Run Growth. Journal of Political Economy, 94(5), 1002-1037.
- Rostow, Walt W. (1963), Les étapes de la croissance économique, Paris, Seuil.
- Rotberg, Robert (2013), Africa Emerges. Consummate Challenges, Abundant Opportunities, Cambridge: Polity Press
- Routley, Laura (2014), « Developmental States in Africa? A Review of Ongoing Debates and Buzzwords », Development Policy Review, 32(2): 159-177.
- Rowden, Rick (2013) «The Myth of Africa's Rise: Why the Rumors of Africa's Explosive Growth have been Exaggerated », Foreign Policy, January 4.
- Saluja, S., Rudolfson, N., Massenburg, B. B., et al. (2020), The Impact of Physician Migration on Mortality in Low and Middle-income Countries: an Economic Modelling Study. BMJ Global Health. doi:10.1136/ bmjgh-2019-001535.
- Sayeh, Antoinette (2015), La lutte contre les inégalités en Afrique subsaharienne pourrait favoriser la croissance, FMI. Repéré à <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2015/111615f.htm>

- Schröter, Regina, Aleksandar Jovanovic, Ortwin Renn (2014), Social Unrest: A Systemic Risk Perspective. In: Planet@Risk, 2(2): 125-134, Davos: Global Risk Forum GRF Davos.
- Sen, Amartya (1999), Development as Freedom, New York, Alfred A. Knopf.
- Severino, Jean-Michel et Jérémy Hajdenberg (2016), Entreprenante Afrique, Paris, Odile Jacob.
- Stewart, Frances (2014), « Justice, Horizontal Inequality, and Policy in Multi-Ethnic Societies »,
- In Cornia G.A. et F. Stewart, ed. Towards Human Development: New Approaches to Macroeconomics and Inequality. Oxford, Oxford University Press.
- Stiglitz, Joseph E. (1996), « Some Lessons from the East Asian Miracle », World Bank, Research observer, 11(2):151-177.
- Stiglitz, Joseph E. (2001), « From miracle to crisis to recovery: lessons from four decades of East Asian experience » in Rethinking the East Asia miracle, Oxford University Press, 509-526.
- Thelen, Kathleen (2004), How Institutions Evolve: The Political Economy of Skills in Germany, Britain, The United States, and Japan. Cambridge, Cambridge University Press.
- Van Agtmael, Antoine (2007), The Emerging Markets Century, Londres, Simon & Schuster.
- World Bank. (2020), The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects. Washington, DC, World Bank.

MÉTHODOLOGIE

Méthodologie

Classement des pays

L'objectif de ce projet est celui d'établir ou de définir les scores de 54 pays africains.

1. Mots clés

Dans le cadre de projet, nous appelons :

- *Items* : les variables initiales de départ tel que le taux d'alphabétisation.
- *Construit* : le label ou le nom qui sert à désigner ou caractériser un groupe d'items. Politique est un exemple de construit.
- *Analyse factorielle* : le terme analyse factorielle ici est utilisé pour désigner l'analyse factorielle en facteur communs et spécifiques.
- *Méthodes factorielles* : méthodes qui utilisent des facteurs pour définir des construits : L'analyse en composante principale et l'analyse factorielle en sont des exemples à cet égard.

2. Introduction

Le calcul des scores sociaux économiques de 54 pays africains a nécessité deux étapes principales. Dans la première, on fait recours à l'analyse en composante principale (ACP). L'ACP est une méthode introduite par Pearson (Pearson 1901). Cette méthode est très répandue en analyse de données (cf. Jolliffe et Cadima (2016)). Elle permet d'identifier le nombre de dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe de variables. Utilisée pour analyser des données quantitatives à la base, l'ACP produit des axes appelés facteurs/axes principaux à partir d'une combinaison linéaire des variables initiales. Les facteurs générés par l'ACP sont hiérarchisés dans le sens où la variance ou le signal du premier facteur est supérieur à celui du second facteur, celui du second facteur est supérieur au troisième facteur et ainsi de suite.

Les facteurs ou axes de l'ACP sont non corrélés. Ils sont à en croire Béguin et Pumain (2003) « l'expression de processus généraux dirigeant la répartition de plusieurs phénomènes qui se retrouvent ainsi corrélés entre eux » (Béguin & Pumain, 2000). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs appliqué l'ACP à des données socio-économiques (cf. Guerrien 2003, Makosso-Kallyth 2018). Dans le cadre de ce travail, l'ACP est utilisée à titre exploratoire. La première étape de l'ACP dans ce cadre est de déterminer le nombre de facteurs. Les résultats de l'ACP sont accompagnés de sorties graphiques qui permettent de détecter les principales tendances au niveau des variables et des pays.

Ensuite, fort des résultats de l'ACP, nous utilisons dans une seconde étape l'analyse factorielle en facteurs communs de Spearman (1905). Très similaire à l'ACP, l'analyse

factorielle (AF) en facteurs communs construit des facteurs latents ou communs appelés généralement construits. Ces construits s'obtiennent en combinant les variables linéaires observées et en maximisant leur variance commune. Ces facteurs communs représentent des construits ou des scores censés résumer les items appartenant à ou décrivant un même phénomène comme la politique et l'économie. Dans une AF, les coefficients peuvent servir de poids dans la formation des construits. Par exemple, à partir des items absence de trouble, corruption, leadership, démocratie et transparence, l'AF à une dimension permet de définir le construit politique. Toutefois, contrairement à l'ACP, l'AF nécessite la spécification a priori du nombre de construits ou facteurs censés décrire les items de départ. Dès lors, les ACP effectuées à l'étape 1 vont permettre de s'assurer du nombre de sous dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe d'items.

3. Prétraitement des variables : Normalisation, renversement d'item, lissage des données

L'application des méthodes factorielles que sont l'ACP et l'analyse factorielle nécessite comme préalable, le recours à des transformations dans le prétraitement des items. Plusieurs transformations peuvent être utilisées à cet égard. Dans le cas où des items appartenant au même construit sont à la fois défavorables pour certains et favorables pour d'autres, les items négativement corrélés sont recodés. C'est le cas de l'item émigration par exemple, item pour lequel la valeur [10,0] a été ramenée à [0,1].

L'on a également utilisé la normalisation des données, processus dans lequel tous les items ont été recodés de sorte que toutes les valeurs varient entre 0 et 1. Cette normalisation se fait ainsi par transformation linéaire (à partir des min et des max de départ, on a ramené toute les valeurs entre 0 et 1. Dans le cas de variables dépourvues de valeurs maximales (le cas du taux de croissance par exemple), on utilise un lissage exponentiel.

Enfin, pour l'imputation des données manquantes, nous avons utilisé la médiane des items. D'autres méthodes avancées comme l'imputation par la méthode Imputation by Chain Equation, les forêts aléatoires ou l'algorithme NIPAL peuvent être utilisées, mais pour des raisons de simplicité nous utilisons les médianes.

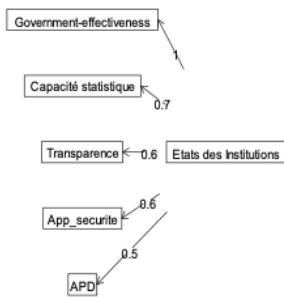
4. Analyse factorielle des blocs

Le but de l'analyse factorielle est de définir de nouveaux construits à partir des variables de départ de sorte que la variance commune de ces construits et des items qui les constituent soit maximale. L'ACP opère presque de façon similaire. Toutefois, la nuance est que l'ACP ne maximise pas la variance commune mais plutôt la variance totale (variance commune de tous les items + variance spécifique à chaque item) ce qui fait que pour la validation et la définition des scores l'analyse factorielle sera préférée à l'ACP dans le cadre de ce projet. Cependant, l'analyse factorielle nécessite la connaissance a priori du nombre de

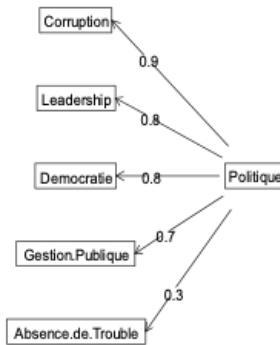
dimensions ce qui n'est pas le cas de l'ACP. Fort des résultats des précédentes ACP, (sauf dans le cas de développement humain 2 et 3), l'on peut dire que la dimension 1 peut suffire pour décrire ces items. Par conséquent les analyses factorielles effectuées auront 1 dimension.

L'analyse factorielle des items produit une série de sorties numériques parmi lesquelles figurent des coefficients associés à chaque item de départ. Ces sorties numériques nous permettent de voir à quel point les items participent à la formation du construit. Les coefficients normalisés associés aux items sont une sorte de poids et ces poids peuvent être utilisés dans la définition des scores des pays. Ces scores seront soit des moyennes de construits ou des sommes pondérées. Les résultats relatifs à l'analyse factorielle pour les différents groupes sont reportés ci-dessous :

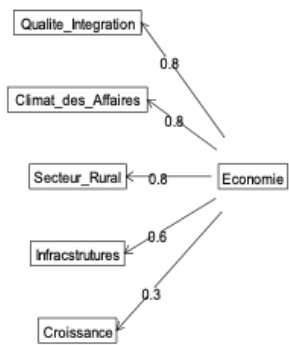
4.1. Cap. institutionnelles



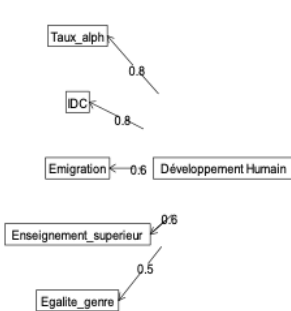
4.2. Politique



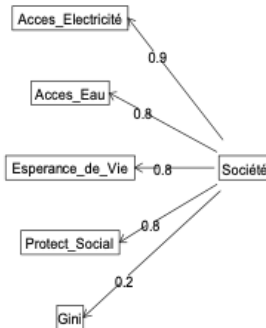
4.3. Économique



4.4. Dév. humain



4.5. Société



5. Principales Étapes

Étapes principales relative au scoring :

- Normalisation par changement d'échelles des données par translation (pour les variables ayant un minimum et un maximum définies et connus) ou par lissage exponentiel ($1/(exp(-kx)-1)$) ou x représente un item (variable initiale) et k une constante de normalisation
- Imputation des données manquantes
- Détermination des poids des items par analyse factorielle ou calcul des moyennes

Références

- Beguïn M., Pumain D. (2003). La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie. Armand Collin.
- Pearson, K. LIII. (1901). On lines and planes of closest fit to systems of points in space. Philosophical Magazine Series 6, 2, 559-572.
- Guerrien, Marc. (2003). L'intérêt de l'analyse en composantes principales (ACP) pour la recherche en sciences sociales: Présentation à partir d'une étude sur le Mexique. Cahiers des Amériques latines. 43. 181-192. 10.4000/cal.7364.
- Makosso-Kallyth S (2018). Analyse en composante principale d'un tableau de distributions macroéconomiques., pp.55-74
- Spearman, C (1905). General intelligence objectively determined and measured. Amer. J. Psych., 1905,15, 201-93.
- Jolliffe IT, Cadima J. (2016), Principal component analysis: a review and recent development. Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences, vol. 374, issue 2065, p. 20150202

DESCRIPTION DÉTAILLÉE
DES INDICATEURS ET
SOURCES

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique Capacités institutionnelles – 5 indicateurs	
Efficacité gouvernementale	Définition : Cet indicateur saisit les perceptions de la qualité du service public; de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques; de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques.
	Période : 2019
	Source : The Worldwide Governance Indicators (WGI)
Capacité statistique	Définition : L'indicateur de capacité statistique est un score composite évaluant la capacité du système statistique d'un pays. Il résulte de l'évaluation des domaines suivants: la méthodologie, la source des données, la périodicité et l'exactitude. Les pays sont notés en fonction de 25 critères dans ces domaines, en utilisant les informations publiquement disponibles et / ou les données des pays.
	Période : 2019
	Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i>
Transparence	Définition : L'indicateur qui est associé à la notion d'intégrité des institutions renvoie aux points suivants : « En pratique, les allégations de corruption contre les politiciens de haut niveau et/ou les fonctionnaires de tous les niveaux sont examinées par un organe indépendant. En pratique, l'organe (ou les organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public est effectif. En pratique, les nominations au sein de l'organe (ou des organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public renforcent l'indépendance de l'organe. En pratique, le mécanisme permettant aux citoyens de signaler l'inconduite policière ou le recours abusif à la force est effectif. »
	Période : Septembre 2018 – Septembre 2019
	Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2020</i>

<p style="text-align: center;">Appareil de sécurité</p>	<p>Définition : L'indicateur «Appareil de sécurité» considère les menaces à la sécurité d'un État telles que les bombardements, les attaques et les décès liés aux combats, les mouvements rebelles, les mutineries, les coups d'état ou le terrorisme. Il prend également en compte les facteurs criminels graves, tels que le crime organisé et les homicides, et la confiance perçue des citoyens dans la sécurité intérieure. Dans certains cas, l'indicateur peut s'étendre au-delà des forces militaires ou policières traditionnelles pour inclure les milices privées financées ou soutenues par l'État et qui terrorisent les opposants politiques, les «ennemis» supposés ou les civils considérés comme sympathiques à l'opposition. Dans d'autres cas, l'«Appareil de sécurité» d'un État peut inclure un «État profond», qui peut consister en des unités secrètes de renseignement ou d'autres forces de sécurité irrégulières, qui servent les intérêts d'un leader ou d'une clique politique. À titre de contre-exemple, l'indicateur prend également en compte la résistance armée à une autorité gouvernementale, en particulier la manifestation de soulèvements violents et d'insurrections, la prolifération de milices indépendantes, des groupes d'auto-défense ou de mercenaires qui contestent le monopole de la violence légitime de l'État.</p>
	<p>Période : 2019</p>
	<p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2018</i></p>
<p style="text-align: center;">Aide publique au développement nette reçue (% RNB)</p>	<p>Définition : L'aide publique au développement (APD) nette désigne les décaissement de prêts consentis à des taux concessionnels (hors remboursement de capital) et les subventions des agences membres du Comité d'aide au développement (CAD), des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires d'APD.</p>
	<p>Période : 2018</p>
	<p>Source : Comité d'aide au développement et Banque mondiale</p>

Dimension thématique Politique – 5 indicateurs	
Stabilité démocratique	Définition : Le rapport annuel <i>Freedom in the World</i> évalue l'état des libertés politiques et civiles dans le monde. Pour chaque pays et territoire, le rapport analyse le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement, la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, la primauté du droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels.
	Période : 2000 – 2019
	Source : Freedom House, <i>Freedom in The World</i>
	Note : Partant des données de Freedom House, nous avons choisi de procéder à la somme des performances annuelles sur une durée de vingt ans. Cette option permet de rendre compte de deux aspects de la consolidation démocratique à savoir la longévité ou la durée du fonctionnement des institutions démocratiques et le respect des cycles électoraux. Concrètement, pour chaque année "Libre" nous avons attribué 1 point, 0.5 pour chaque année "Partiellement libre" et 0 point pour chaque année "Non libre". La somme des points, sur 20 ans, a ensuite été normalisée pour obtenir le score de l'indicateur.
Leadership	Définition : Le Management Index évalue la qualité de la gouvernance des décideurs politiques d'un pays. Sont pris en compte dans cette évaluation : la capacité du leadership politique à gérer efficacement les réformes dans le but d'atteindre ses priorités; l'efficacité avec laquelle le gouvernement utilise les ressources disponibles de manière optimale; l'établissement de consensus par le leadership politique sur les réformes avec d'autres acteurs de la société sans sacrifier ses objectifs; la disposition et la capacité du leadership à embrasser une coopération avec des partenaires et des organisations externes.
	Période : Février 2017 - Janvier 2019
	Source : Bertelsmann Stiftung, <i>Transformation Index 2020</i>
Gestion publique	Définition : Cet indicateur couvre les volets énoncés ci-après : « En pratique, les grandes dépenses font l'objet d'appel d'offres. En pratique, les citoyens peuvent avoir accès aux résultats et aux documents relatifs aux marchés publics (intégralité du contrat, soumission d'offres, rapports d'exécution, audits financiers, etc.). En pratique, les dépenses publiques sont approuvées par le corps législatif sur une base annuelle.»

	Période : Septembre 2018 – Septembre 2019
	Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2020</i>
Corruption	Définition : L'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. Il mesure le degré de corruption perçu comme existant dans les administrations publiques et la classe politique. Les enquêtes IPC posent des questions afférentes à l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel ou se rapportant à la vigueur des politiques de lutte contre la corruption, englobant par-là la corruption administrative et la corruption politique.
	Période : 2019
	Source : Transparency International, <i>Corruption Perceptions Index 2020</i>
Absence de troubles sociaux	Définition : Les troubles sociaux dénotent une expression d'insatisfaction collective vis-à-vis du système politique et peuvent se manifester par des formes non conventionnelles de protestation.
	Période : 2017
	Source : Fondation Mo Ibrahim, ACLEAD, EIU, 2018

Dimension thématique Économique – 5 indicateurs	
Qualité de l'intégration régionale	Définition : L'indicateur «Qualité de l'intégration régionale» mesure le degré/niveau de la libre circulation des biens et de mouvement sur tout le continent africain et évalue l'évolution de la situation à travers le continent. L'indice se compose de cinq catégories socio-économiques fondamentales: les infrastructures régionales, l'intégration commerciale, l'intégration financière et macro-économique, l'intégration productive et la libre circulation des personnes. Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine.
	Période : 2019
	Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2019</i>
Climat des affaires	Définition : Il évalue les économies par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport à 10 thématiques : la création et la gestion d'une entreprise, l'obtention des permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.
	Période : 2019
	Source : Banque mondiale, <i>Doing Business, 2020</i>
Secteur rural	Définition : L'indicateur «Secteur rural» fournit des informations sur la qualité du milieu rural et donc de l'agriculture en recensant huit dimensions complémentaires: le climat des échanges en zone rurale, les ressources du développement rural, le système de soutien agricole, l'évaluation des politiques agricoles, l'accès à la terre et aux ressources en eau en zone rurale, l'engagement avec les organisations rurales, l'égalité de la représentation en zone rurale et la redevabilité et transparence en zone rurale.
	Période : 2019
	Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2020</i>

Infrastructures	<p>Définition : L'indice africain de développement de l'infrastructure (AIDI) a principalement pour objectif de : surveiller et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur l'ensemble du continent; aider à l'allocation des ressources; et contribuer au dialogue sur les politiques au sein de la Banque et entre la Banque, les pays membres et d'autres organisations de développement. L'AIDI repose sur quatre composantes principales: les transports, l'électricité, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la distribution d'eau et l'assainissement.</p>
	<p>Période : 2013 - 2018</p>
	<p>Source : Banque africaine de développement (BAD), <i>The Africa Infrastructure Development Index (AIDI) 2020</i></p>
Croissance du PIB (% annuel)	<p>Définition : Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Les données agrégées sont basées sur les dollars américains constants de 2010. Le Produit intérieur brut (PIB) désigne la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits.</p>
	<p>Période : 2019</p>
	<p>Source : Banque mondiale, <i>Économie et croissance, Les données ouvertes de la Banque mondiale</i></p>

Dimension thématique Développement humain – 5 indicateurs	
Capital humain	Définition : Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale.
	Période : 2019
	Source : Banque mondiale, <i>The Human Capital Project</i> , 2020
Taux d'alphabétisation	Définition : Renseigne sur le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples.
	Période : 2018
	Source : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), <i>Alphabétisme des adultes</i>
Enseignement supérieur, inscriptions (% brut)	Définition : Cet indicateur indique le taux brut des inscriptions dans l'éducation supérieure, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire. Correspond aux programmes des niveaux 5 et 6 de la CITE (Classification Internationale Type de l'Éducation).
	Période : 2018
	Source : Institut de Statistique de l'UNESCO
Émigration des personnes qualifiées	Définition : Cet indicateur considère l'impact économique de la mobilité des populations et les conséquences que cela pourrait avoir sur le développement d'un pays. D'une part, il peut s'agir de l'émigration volontaire de la classe moyenne -en particulier des segments économiquement productifs de la population tels que les entrepreneurs ou les travailleurs qualifiés comme les médecins- en raison de la détérioration de la situation économique dans leur pays d'origine et l'espoir de trouver de meilleures opportunités à l'étranger.

	<p>D'autre part, il peut être question du déplacement forcé de professionnels ou d'intellectuels qui fuient leur pays en raison de persécutions ou d'une répression réelle ou redoutée; et plus précisément de l'impact économique que le déplacement peut engendrer sur une économie par la perte de main-d'œuvre qualifiée. Aussi, les enquêtes posent entre autres deux questions importantes : la classe moyenne commence-t-elle à retourner dans le pays? Y a-t-il une grande quantité de fonds transférés à des familles dont les parents sont à l'étranger?</p>
	<p>Période : 2019</p>
	<p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2020</i></p>
<p>Égalité de genre</p>	<p>Définition : L'Indice de l'égalité de genre mesure l'égalité des genres à travers trois dimensions distinctes : l'égalité dans les opportunités économiques, l'égalité dans le développement humain et l'égalité dans les lois et institutions. Chaque dimension se fonde sur une série d'indicateurs qui apportent ensemble des réponses à six questions : 1) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes chances dans les affaires et dans l'emploi ? 2) Les filles et les garçons ont-ils les mêmes chances à l'école ? 3) Les femmes ont-elles accès à des services de santé reproductive ? 4) Les femmes et les hommes sont-ils équitablement représentés dans les institutions ? 5) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits légaux ? 6) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits dans le ménage ?</p>
	<p>Période : 2015</p>
	<p>Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015</i></p>

Dimension thématique Société – 5 indicateurs	
Accès à l'eau potable	Définition : Les services d'eau potable font référence à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de la principale source utilisée par les ménages pour boire, pour la cuisiner, l'hygiène personnelle et autres usages domestiques. Le JMP retient deux types de service de fourniture d'eau. Un service d'eau potable de base implique qu'un aller-retour pour collecter de l'eau prend 30 minutes ou moins. Une source améliorée quant à elle remplit les trois critères suivants : le service doit être accessible sur place, l'eau doit être disponible en cas de besoin, et l'eau fournie doit être exempte de contamination.
	Période : 2017
	Source : WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene (JMP)
Accès à l'électricité	Définition : L'accès à l'électricité correspond au pourcentage de la population disposant d'un accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont obtenues auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales.
	Période : 2018
	Source : Banque mondiale, <i>Énergie et mines, Les données ouvertes de la Banque mondiale</i>
Indice d'espérance de vie	Définition : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer la vie exposée aux taux de décès sexuels et spécifiques à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année donnée, dans un pays, territoire ou zone géographique donnée. L'espérance de vie à la naissance reflète le taux global de mortalité d'une population. Il résume le taux de mortalité qui prévaut dans tous les groupes d'âge - enfants et adolescents, adultes et personnes âgées. L'espérance de vie est exprimée ici sous forme d'un index avec une valeur minimale de 20 ans et une valeur maximale de 85 ans.
	Période : 2019
	Source : Programme des Nations unies pour le développement, <i>Life expectancy index, Human Development Data</i>

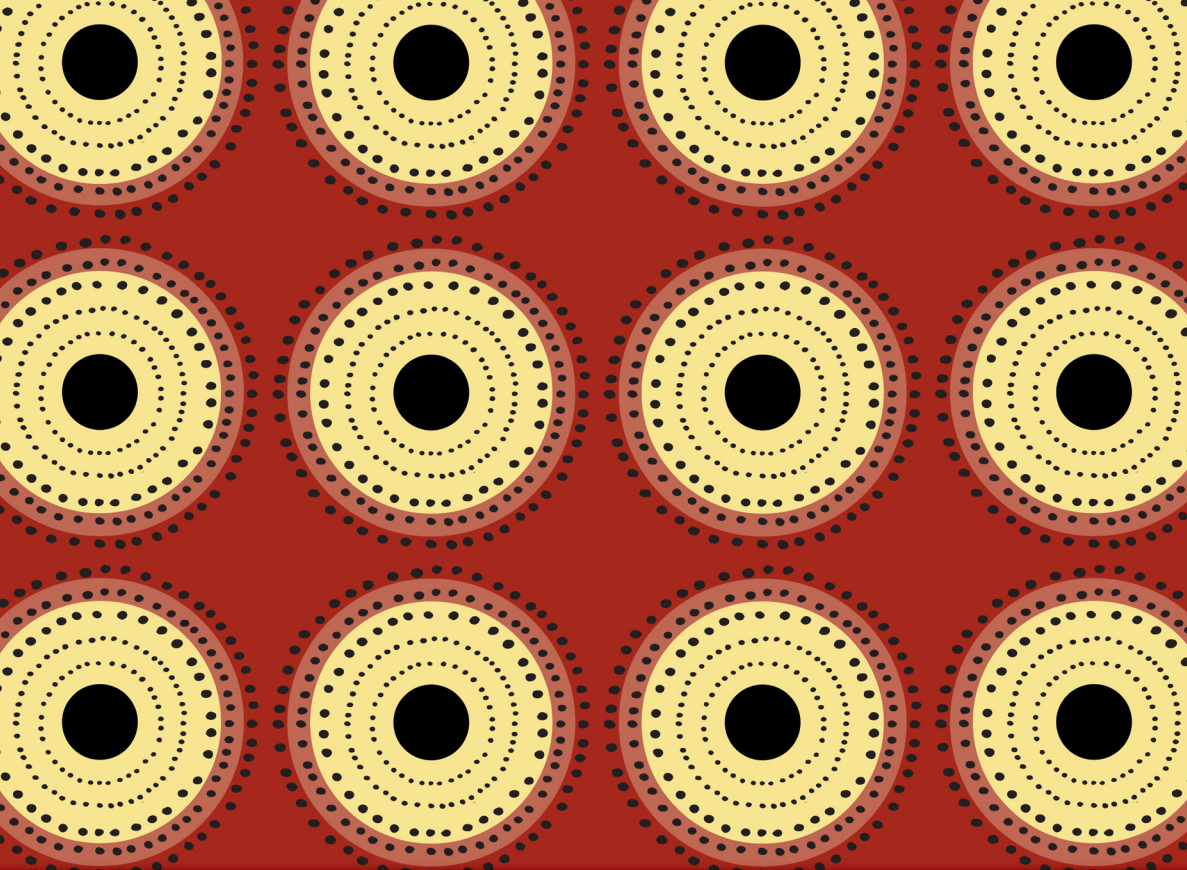
<p style="text-align: center;">Inégalité de revenu (Coefficient de Gini)</p>	<p>Définition : Le coefficient de Gini est la mesure de l'écart entre la répartition des revenus entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable. Une valeur nulle indique une égalité absolue, une valeur égale à 100 une inégalité absolue.</p>
	<p>Période : 2010-2017</p>
	<p>Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Données sur le développement humain (1990-2017)</i></p>
<p style="text-align: center;">Dépenses publiques de protection sociale (% PIB)</p>	<p>Définition : La protection sociale, ou la sécurité sociale, se définit par un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie. La protection sociale inclut les prestations à l'enfance et aux familles, les prestations de maternité, de chômage, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de maladie, de vieillesse et d'invalidité et les prestations aux survivants. Elle comprend également la protection de la santé.</p>
	<p>Période : 2015 ou année plus récente des dernières données disponibles</p>
	<p>Source : Organisation internationale du travail (OIT), <i>Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019</i></p>

Scores des 25 indicateurs par pays

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES					POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ							
	Efficacité du gouvernement	Capacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Stabilité démocratique	Leadership	Corruption	Gestion publique	Absences de troubles sociaux	Intégration régionale	Climat des affaires	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Alphabétisation	Enseignement supérieur	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès à l' eau	Accès électricité	Espérance de vie	Inégalités (Gini)	Protection sociale
Afrique du Sud	57,4	75,5	56,2	33	72,3	100	63	44	40	12,5	62	67	60,8	78,4	61,7	43	87	24	48	75,4	93	91,2	67,9	37	78,2
Algérie	39,6	50	6,2	37	72,4	0	44	35	30	25	28	48,6	52,6	57	63,1	53	81	51	42	57,6	94	100	87,5	72,4	88,6
Angola	27,6	42,2	18,7	29	72,4	5	40	26	10	69,1	23	41,3	18,8	59,1	36	66	66	9	37	53,2	56	43,3	63,3	57,3	70,3
Bélin	41,2	63,3	68,7	44	71,2	97,5	63	41	55	71,3	34	32,4	55	16	75,9	40	42	13	32	52	66	41,5	64,3	52,2	76,8
Béniwa	58,6	51,1	31,2	63	72,3	100	77	61	40	99,6	30	66,2	53,8	36,9	68,1	41	87	25	48	69,4	90	64,9	76,3	39,5	75,1
Burkina Faso	34,8	68,8	56,2	13	70,2	50	50	40	35	50	37	51,4	62,2	17,5	70,6	38	41	7	29	56,6	48	14,4	64	64,7	75,6
Burundi	23,4	57,7	12,5	17	67,8	30	40	19	25	31,1	20	46,8	41,4	15,2	65,4	39	68	4	41	64,4	61	11	64	61,4	70,8
Caméroun	33,8	56,6	25	18	71,5	0	33	25	30	53,9	26	46,1	53,4	20,3	70,2	40	77	14	24	46,7	60	62,7	60,4	53,4	78,7
Cap-Vert	55,8	71,1	62,5	49	71,1	100	50	58	35	50	34	55	80,6	47,9	73,6	39,5	87	24	22	66,8	87	93,6	81,5	52,8	81,1
Comores	16,6	42,2	6,2	35	70,2	50	50	25	15	50	35	47,9	34,6	23,6	67,4	40	59	9	35	44	80	81,9	68,2	54,7	65,5
Congo	22,2	48,8	12,5	27	72	15	30	19	15	73,9	31	39,5	51,3	17,6	59,1	42	80	13	29	49	73	68,5	48,6	51,1	68,3
Côte d'Ivoire	40,4	66,6	50	29	71,9	22,5	60	35	50	54,6	35	60,7	32,4	23,2	75,9	38	47	9	33	43,7	73	67	58,1	58,5	76,6
Djibouti	35,8	54,4	18,7	44	70,7	25	50	30	10	74,9	39	60,5	50,9	23,8	77	39,5	73	5	51	41,1	76	60,4	72,5	55,9	75,9
Égypte	41,6	86,6	18,7	21	72,2	2,5	40	35	15	56,2	42	60,1	78,6	87,2	73,4	49	71	35	47	49,3	99	100	80	68,2	84,3
Erythrée	14,8	27,7	0	35	70,4	0	10	23	5	87,1	16	21,6	50,3	8,1	79	39,5	77	3	12	52,8	69	49,6	71,3	57,3	64,1
Eswatini	36,4	71,1	31,2	46	71,6	0	33	34	30	62,2	28	59,5	55,5	27,1	65,9	37	88	7	33	58,1	69	76,5	61,8	48,5	70,6
Ethiopie	37,4	62,2	31,2	21	70,6	25	50	37	35	35,5	28	48	58,3	10,1	78,4	38	52	8	37	51	41	45	71,7	60,9	75,7
Gabon	32	36,6	12,5	49	72,2	22,5	50	31	15	60,3	34	45	43,5	31,1	68,9	46	85	8	45	52,4	86	93	71,5	57,8	77,5
Gambie	37,4	68,8	18,7	40	67,8	32,5	60	37	45	83,8	35	50,3	64,4	28,9	74,2	42	51	3	24	54,7	78	60,3	64,7	64,1	77
Ghana	45,8	77,7	50	51	71,9	100	60	41	40	75,9	40	60	60,8	29,5	75,2	45	79	17	25	62,3	81	82,4	67,8	57,6	80,5
Guinée	34,4	55,5	6,2	17	70,9	25	63	29	20	64,1	30	49,4	31,4	15,7	73,4	37	32	12	32	39,5	62	44	64	46,3	73,1
Guinée-Bissau	19,8	44,4	25	20	69,2	7,5	53	18	25	61	30	43,2	21,5	13,5	71,5	39,5	46	3	28	47,7	67	28,7	59	49,3	63,9
Guinée équatoriale	23,2	36,6	0	38	72,4	37,5	43	16	5	75	30	41,1	32,6	18,8	47,5	39,5	94	2	54	49,4	65	67	59,6	57,3	67,8
Kenya	42,4	52,2	56,2	23	71,5	45	50	28	45	25	44	73,2	62,6	25,9	73,1	55	82	11	31	63,3	59	75	71,8	51,5	78,4
Lesotho	33,4	65,5	25	33	70,8	75	37	40	25	75	30	59,4	45,9	16,4	64,7	40	77	10	22	70	69	47	52,8	45,8	71,2
Libéria	22,4	57,7	37,5	31	66	42,5	50	28	25	57,2	24	43,2	32,2	14,2	55,7	32	48	12	28	48,4	73	25,9	67,8	66,8	68
Libye	11,6	34,4	6,2	5	72,2	5	27	18	10	42,3	28	32,7	52,6	81,9	67	39,5	86	60	43	37,9	99	67	81,4	57,3	67,4
Madagascar	27,2	47,7	56,2	34	70,9	50	57	24	25	70,5	29	47,7	53,7	10,4	71,9	39	75	5	36	65	54	25,9	72,4	57,4	65

Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 0 étant le moins bon et 100 le meilleur score.

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ								
	Efficacité du gouvernement	Capacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Stabilité démocratique	Leadership	Corruption	Gestion publique	Absences de troubles sociaux	Intégration régionale	Climat des affaires	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Alphabétisation	Enseignement supérieur	Émigration qualifiée	Égalité de genre	Accès à l' eau	Accès électricité	Espérance de vie	Inégalités (Gini)	Protection sociale
Malawi	35	77,7	31,2	49	66,4	50	63	31	50	58,5	28	60,9	47,1	20,8	71	41	62	1	29	72,8	69	18	68,1	54,5	72,9
Mali	28,8	57,7	31,2	5	69,7	77,5	53	29	35	64,5	35	52,9	57,1	15,5	72,3	32	35	6	20	33,4	78	50,9	60,5	67	78,6
Maroc	47,6	72,3	31,2	48	72,2	50	47	41	35	51,2	43	73,4	80,4	64,8	66,5	50	74	39	24	52,9	87	100	87,2	59,3	81,2
Maurice	67,4	82,2	62,5	85	72,3	100	80	52	55	75	42	81,5	82,5	67,5	69,4	62	91	41	57	73,2	100	97,5	84,6	64,2	87,7
Mauritanie	40	61,1	18,7	34	70,5	15	37	28	20	55,3	38	51,1	51,8	16,2	74	38	53	6	34	41,9	71	44,5	69,1	67,4	78,4
Mozambique	33,6	64,4	37,5	32	68,5	50	47	26	15	73,4	38	55	63,1	11,8	66,3	36	61	7	26	61,9	56	31,1	62,8	46	65,7
Namibie	52	53,3	20	49	72,1	97,5	50	52	50	84,4	33	61,4	52,6	28,9	58,6	45	92	23	35	73,3	83	53,9	67,2	39	76,1
Niger	34	67,7	31,2	12	69,5	50	40	32	30	70,5	29	56,8	49,2	5,5	73,8	32	35	4	27	42,2	50	17,6	65,3	63,7	73,1
Nigéria	28,2	63,3	56,2	13	72,1	50	33	26	40	12,5	29	56,9	47,1	22,7	66,3	36	62	10	34	54,7	71	56,5	53,4	57	77,7
Ouganda	38,2	71,1	56,2	28	70,5	37,5	50	28	40	56,6	37	60	60	21,1	73,2	38	77	5	30	63,4	49	42,6	66,7	59	74,5
République centrafricaine	15	32,2	18,7	17	63,5	27,5	30	25	25	44,7	27	35,6	15,3	11,9	68,1	29	37	3	32	46,9	69	32,4	51,2	43,8	55,9
République dém. du Congo	17,4	58,9	6,2	15	70,7	0	23	18	2,5	17,8	24	36,2	34,1	7,9	71	37	77	7	31	49,2	45	19	62,6	57,9	64,6
Rwanda	53,8	65,5	68,7	39	68,7	0	50	53	60	87,5	43	76,5	79,4	20,9	80,2	38	73	6	32	74,3	58	34,7	75,4	49,6	77,6
San Tomé et Príncipe	37,4	63,3	6,2	50	69,2	100	50	46	40	50	32	45	42,6	27,1	66,8	39,5	93	13	18	50	84	71	77,5	69,2	78,4
Sénégal	48,8	81,1	50	46	71,1	82,5	67	45	50	68,6	40	59,3	63,3	28,3	72,9	42	52	13	26	51,9	81	67	73,8	59,7	81,2
Seychelles	60,4	75,5	43,7	43	72,1	50	50	66	60	75	39	61,7	64,1	94,9	71,7	63	96	19	44	52,8	96	100	82,2	53,2	82,8
Sierra Leone	27,4	55,5	62,5	59	68,3	52,5	43	33	50	72,4	22	47,5	48,1	10,7	73,3	36	43	2	23	57,6	61	26,1	53,4	66	71,5
Somalie	5,2	26,6	0	2	51	0	20	9	5	21	30	20	52,6	3,6	57,6	39,5	5	2	11	15,8	52	35,3	57,5	57,3	60,3
Soudan	17,6	71,1	18,7	16	71,2	0	10	16	10	50,5	22	44,8	55,1	14,5	54,9	38	61	17	20	31,9	60	99,8	69,7	64,6	69,7
Soudan du Sud	1	42,2	0	6	67,4	0	17	12	10	43,7	14	34,6	15,7	4,5	34,9	31	35	9	32	52,8	41	28,2	58,2	53,7	57,4
Tanzanie	32,4	66,6	18,7	45	71,1	50	50	37	30	74	31	54,5	61,9	14,1	73,8	39	78	3	27	64,2	57	35,6	69,9	62,2	76,6
Tchad	18,6	51,1	31,2	8	70	0	17	20	40	74,5	30	36,9	35	7,5	68,5	30	22	3	16	44,2	39	11,8	52,7	56,7	64,7
Togo	31,6	72,3	43,7	33	70,7	37,5	50	29	55	52,2	39	62,3	35,8	13,2	72,9	43	64	14	28	49,5	65	51,3	63,1	56,9	74
Tunisie	48	60	50	26	71,8	37,5	53	43	75	12,5	33	68,7	65,2	69,3	63,6	52	79	32	41	60,4	96	99,8	87,2	64,2	86,3
Zambie	36,4	55,5	25	52	71,3	50	53	34	40	62,5	28	66,9	51,7	23,2	65,2	40	87	4	30	58,3	60	39,8	67,5	42,9	70,9
Zimbabwe	25,8	60	50	15	71,4	12,5	33	24	40	44,2	38	54,5	56,9	24,4	41,3	47	89	10	30	69,1	64	41	63,8	56,8	71,3



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2021

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbia

ISBN 978-2-924907-05-4

